

Le Potentiel d'Emploi pour les Femmes et les Jeunes dans les Secteurs Économiques du Mali

*Ousmane Z. Traoré,
Lansine SOUNTOURA
et
Aoua Saran DEMBÉLÉ*

Documents de travail GSYE-010

*Apporter de la rigueur et des éléments de preuve à
l'élaboration des politiques économiques en Afrique*

AFRICAN ECONOMIC RESEARCH CONSORTIUM
CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

Le Potentiel d'Emploi pour les Femmes et les Jeunes dans les Secteurs Économiques du Mali

Par

Ousmane Z. Traoré

*Chargé de recherche en économie appliquée
Université de Ségou, Mali*

Boursier postdoctoral, Université Laval, Canada

Lansine SOUNTOURA

*Chargée de recherche en économétrie
Université des Sciences sociales et de Gestion, Mali*

et

Aoua Saran DEMBÉLÉ

Directeur adjoint, Observatoire national de l'emploi, Mali

CETTE ÉTUDE DE RECHERCHE a été rendue possible grâce à une subvention du Consortium pour la Recherche Economique en Afrique. Toutefois, les conclusions, opinions et recommandations sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Consortium, de ses membres individuels ou du Secrétariat du CREA.

Publié par : Le Consortium pour la Recherche Economique en Afrique
B.P. 62882 - City Square
Nairobi 00200, Kenya

© 2023, Consortium pour la Recherche Economique en Afrique.

Table des matières

Liste des tableaux

Liste des figures

Résumé

1.	Introduction	1
2.	Méthodologie	5
3.	Résultats et discussion des résultats	10
4.	Conclusion et recommandations	35
	Remarques	38
	Références	41
	Annexes	43
1.	Liste des secteurs et branches d'activité économique	43
2.	Répartition par secteur des facteurs perçus par les entreprises comme étant leurs principaux obstacles (en %)	44
3.	Une estimation du modèle de frontière stochastique avec l'inefficacité dans les secteurs expliquée à l'aide des variables de genre, de groupe d'âge, de niveau d'éducation et de zone de résidence.	46
4.	Stratégies d'intervention visant à relever les défis de l'emploi des jeunes et des femmes au Mali	46
5.	Guide d'entretien pour les informateurs clés	47

Liste des tableaux

1. Répartition du nombre actuel d'emplois, du nombre potentiel d'emplois et du nombre maximal d'emplois et de la part moyenne en pourcentage des employés par branche d'activité économique 29
2. Potentiel d'emploi par branche d'activité économique et sa structure selon le genre et le groupe d'âge 33

Liste des figures

1.	Relation entre le volume de production et le volume de travail	7
2.	Cadre analytique pour l'analyse des obstacles à l'emploi et aux opportunités de travail pour les jeunes et les femmes	8
3.	Évolution de la part en pourcentage de la contribution des différents secteurs au produit intérieur brut.	11
4.	Évolution de la part de contribution des branches d'activité du secteur primaire aux variations en pourcentage du PIB	12
5.	Evolution de la part en pourcentage et de la contribution des branches d'activités à la variation en pourcentage du PIB dans le secteur secondaire	13
6.	Evolution de la part en pourcentage et de la contribution des branches d'activités à la variation en pourcentage du PIB dans le secteur tertiaire	14
7.	Répartition de la population en âge de travailler au Mali, 2020	15
8.	Répartition des emplois selon le statut des travailleurs, 2020	16
9.	Répartition de la population en âge de travailler au Mali selon le sexe, l'âge, la zone de résidence et le niveau d'éducation.	17
10.	Répartition des emplois vulnérables en 2020	18
11.	Evolution de l'emploi des femmes dans les différents secteurs de l'économie malienne, 1990-2016	19
12.	Répartition des emplois selon le genre dans les différentes branches d'activité, 2020	20
13.	Répartition des emplois selon l'âge dans les différentes branches d'activité, 2020	22
14.	Répartition des facteurs perçus par les entreprises comme étant les principales contraintes, selon le secteur, 2016.	24
15.	Productivité du travail par branche d'activité économique	3`
16.	Production actuelle, production potentielle et écart de production par branche d'activité économique	32

Résumé

L'objectif principal de l'étude est d'examiner les secteurs et les branches d'activités de l'économie malienne qui ont le plus fort potentiel de création d'emplois pour les femmes et les jeunes. Pour atteindre cet objectif, l'étude est réalisée selon une méthodologie basée sur deux approches : qualitative et quantitative. L'approche quantitative est basée sur une analyse descriptive des principales tendances et sur la dispersion, tout en s'appuyant sur une analyse graphique. Ensuite, des estimations économétriques d'une fonction de production Cobb-Douglas ont été réalisées dans chaque branche d'activité économique afin de déterminer leur potentiel de production et leur potentiel d'emploi correspondant. Ensuite, une analyse descriptive du potentiel d'emploi a permis d'identifier les secteurs d'activité économique qui ont le plus fort potentiel de création d'emplois pour les femmes et les jeunes. La méthode d'analyse qualitative des obstacles à l'emploi et aux opportunités de travail pour les femmes et les jeunes au Mali telle qu'elle a été utilisée est basée sur un cadre proposé par Chakravarty et al. (2017). La méthode d'analyse de contenu est appliquée aux données tirées de la littérature des enquêtes qualitatives entreprises auprès des informateurs clés.

Les données quantitatives utilisées sont principalement issues de la base de données EMOP (2013-2020), des comptes nationaux (2012-2020), des données de la Banque mondiale (Indicateurs de développement mondial) et de la base de données de l'Organisation internationale du travail (ILOSTAT) (1990-2016). Elle couvre trois (3) secteurs économiques et 21 branches d'activité. Ces données quantitatives sont complétées par des données issues de la littérature sur les enquêtes qualitatives qui ont été menées auprès des informateurs clés.

Les résultats descriptifs montrent que le phénomène du chômage touche davantage les femmes et les jeunes âgés de 15 à 35 ans, les personnes analphabètes et les personnes vivant dans les zones urbaines. Cependant, les emplois vulnérables ou précaires sont surtout occupés par les femmes, les analphabètes et les personnes vivant dans les zones rurales. Les inégalités d'accès à l'emploi des femmes sont présentes et persistantes dans tous les secteurs de l'économie malienne. Cependant, ces inégalités sont plus importantes dans le secteur industriel que dans les autres secteurs. Lorsque l'on considère les différentes branches d'activité économique, on constate que les inégalités d'accès à l'emploi ont un impact, assez élevé, sur les femmes dans 14 des 21 secteurs d'activité économique du Mali. Elles ont un

impact élevé, voire très élevé, sur les jeunes dans 7 des 21 secteurs d'activité et ont certainement un impact encore plus élevé sur les jeunes femmes que sur les jeunes hommes.

L'analyse des obstacles révèle que les difficultés rencontrées par les jeunes et les femmes en matière d'accès à l'emploi sont le résultat de facteurs liés à la fois à l'offre et à la demande de travail. Du côté de la demande, il est évident que l'accès au financement, l'instabilité politique, les pratiques du secteur informel et l'accès à l'électricité sont les facteurs cités comme étant les principaux obstacles à l'investissement par un pourcentage relativement important d'entreprises des secteurs de l'industrie et des services. Les obstacles à l'emploi et aux opportunités de travail dans les entreprises ont un impact indirect sur leur demande de main-d'œuvre, soit en décourageant ou en encourageant leur décision d'investissement, ainsi que leur expansion. En ce qui concerne les obstacles à l'emploi et aux opportunités de travail pour les femmes et les jeunes, tels qu'ils sont observés par les fournisseurs de main-d'œuvre et ceux qui sont responsables de la formulation et/ou de la mise en œuvre des politiques d'emploi au Mali, ainsi que par la société civile. Les barrières sont principalement de nature technique, politique, institutionnelle et économique. Les opportunités sont telles que l'existence de programmes d'emploi des jeunes (PEJ) et l'existence de partenaires investisseurs pour la formation des femmes et des jeunes afin de faciliter leur insertion socioprofessionnelle. Par exemple, il existe des programmes de formation et d'insertion des femmes rurales, des veuves et des jeunes filles non scolarisées. Il existe également un cadre institutionnel et des instruments tels que les incitations fiscales à l'emploi des jeunes et la taxe sur la formation professionnelle.

L'examen des résultats sur le potentiel d'emploi montre que 9 des 13 branches des secteurs étudiés ont un potentiel de création d'emplois pour les femmes et les jeunes âgés de 15 à 35 ans. Cependant, le niveau du potentiel d'emploi dans les différentes branches d'activité diffère selon le secteur. Il est relativement plus élevé dans les secteurs de l'agriculture et du commerce, mais absent dans les secteurs de la finance et des assurances, de l'information et de la communication, ainsi que dans le secteur de l'administration publique.

Ces résultats suggèrent que l'efficacité des politiques d'emploi pour l'emploi des femmes et des jeunes au Mali pourrait bénéficier de la mise en œuvre de programmes et d'instruments basés sur les spécificités des secteurs/branches d'activité économique, des régions, du type d'acteur et de la nature des obstacles. La prise en compte de ces spécificités pourrait contribuer à améliorer l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes au Mali. Plus spécifiquement :

- Les politiques publiques au Mali en matière de lutte contre les inégalités d'accès à l'emploi décent devraient être plus ciblées sur les jeunes âgés de 15 à 35 ans, les femmes, en particulier celles qui sont analphabètes, et qui vivent dans les zones urbaines et rurales.

- Des interventions politiques sont nécessaires dans tous les secteurs de l'économie malienne pour atteindre l'égalité d'accès des femmes et des jeunes à l'emploi. Néanmoins, ces interventions publiques pourraient être davantage axées sur les obstacles liés à l'insertion des femmes dans le secteur industriel.
- A court terme, les interventions en faveur de l'égalité d'accès des femmes et des jeunes à l'emploi pourraient se concentrer sur la réduction ou l'éradication des barrières dans 9 des 13 branches d'activité économique. Ces branches d'activité ont un potentiel de création d'emplois pour les femmes et les jeunes âgés de 15 à 35 ans.
- À moyen et long terme, les politiques de formation et les programmes de stages pourraient faciliter l'insertion des femmes et des jeunes dans des secteurs d'activité plus productifs. Il s'agit notamment des secteurs d'activité tels que la finance et les assurances, l'information et la communication, et l'administration publique.
- Les mesures visant à promouvoir l'investissement et la création d'emplois dans le secteur des services pourraient se concentrer davantage sur la stabilité politique, la lutte contre la corruption et la concurrence déloyale des entreprises informelles. En revanche, elles pourraient promouvoir efficacement les opportunités d'investissement et la création d'emplois dans le secteur industriel en améliorant l'approvisionnement en électricité. En outre, les politiques qui facilitent l'accès au financement pourraient être très utiles pour les deux secteurs économiques.

1. Introduction

Aperçu

Le chômage des jeunes et des femmes est un défi majeur dans la plupart des pays africains. Par exemple, en Afrique subsaharienne, le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans est deux fois plus élevé que celui des adultes, tant pour les hommes que pour les femmes (OIT, 2013). Cependant, le phénomène du chômage des jeunes en Afrique a un impact plus important sur les femmes que sur les hommes, avec un taux 1,26 fois plus élevé (Banque mondiale, 2015). Par ailleurs, selon Elder et Koné (2014), le taux moyen de sous-utilisation de la main-d'œuvre chez les jeunes s'élève à 72,8% pour les femmes contre 6,11% pour les hommes. De même, parmi les quelques emplois disponibles pour les jeunes, la plupart génèrent très peu de revenus (Chakravarty et al., 2017). Au Mali, le phénomène du chômage a un impact plus important sur les jeunes et les femmes, en particulier ceux qui vivent dans les zones urbaines. De même, les emplois précaires sont principalement occupés par des femmes (55%), des personnes analphabètes (81%) et des personnes vivant en milieu rural (80%). En effet, les données récentes de l'enquête modulaire permanente sur les ménages (EMOP)¹ réalisée par l'Institut national de la statistique (INSTAT, 2019) indique que le phénomène du chômage au Mali est nettement plus élevé dans les zones urbaines et touche principalement les jeunes âgés de 15 à 35 ans, ainsi que les femmes. Par exemple, le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 35 ans était de 20,2%. Les femmes (6,1%) étaient plus touchées que les hommes (4,9%). Ce taux était deux fois plus élevé en milieu urbain (8,7%) qu'en milieu rural (4,3%). Il était plus important dans la région de Gao (30,5%), suivie de Koulikoro (13,1%) et de Kidal (10,7%). Les taux de chômage les plus faibles ont été observés à Mopti (4,1%), Kayes (2,4%), Sikasso et Ségou (2,1%) et Tombouctou (1,2%). Le taux de chômage relativement faible à Tombouctou, par rapport aux taux plus élevés des régions du sud, pourrait s'expliquer en partie par : (i) la migration de plusieurs milliers de personnes du Nord vers le Sud en raison de l'insécurité vécue dans le Nord depuis 2012 ; (ii) une augmentation de l'aide au développement pour les populations des régions du Nord ; et (iii) une forte prévalence d'emplois vulnérables et précaires dans le Sud, où la majorité des personnes dépendent d'emplois agricoles saisonniers.

La situation de l'emploi au Mali s'est considérablement détériorée depuis l'apparition en mars 2020 des premiers cas de Coronavirus (COVID-19) et l'imposition de mesures préventives dans un contexte d'instabilité politique et d'insécurité croissante

et persistante. En raison de la pandémie de COVID-19, plus de 12% des emplois qui étaient auparavant disponibles ont été perdus, une situation qui a touché un individu sur six (INSTAT, 2020). Les taux s'élèvent à 16,1% à Bamako, contre 11,4% en milieu rural. Cependant, le chômage des jeunes au Mali reste un problème persistant en raison de plusieurs facteurs structurels et conjoncturels. En effet, selon l'Agence pour l'Emploi des Jeunes du Mali (APEJ), les problèmes liés au chômage des jeunes découlent de : (i) la non adéquation entre la formation académique et les exigences du marché du travail ; (ii) les faibles niveaux de qualification et d'expérience professionnelle ; (iii) les disparités régionales en matière de sous-emploi ; (iv) les difficultés d'accès au financement pour les jeunes ; (v) les faibles capacités d'absorption dans la fonction publique et dans le secteur privé. A ces facteurs structurels s'ajoutent plusieurs facteurs conjoncturels. Il s'agit d'obstacles liés notamment à l'offre et à la demande de travail (Chakravarty et al., 2017). Du côté de la demande, les obstacles aux opportunités de travail sont surtout le manque d'accès au financement, l'instabilité politique, la concurrence déloyale du secteur informel et le manque d'accès à l'électricité (Bourdet, Dabitaou et Dembélé, 2012 ; Traoré, 2005). Ces facteurs sont cités comme les principaux obstacles à l'investissement par un nombre important d'entreprises dans les secteurs de l'industrie et des services (Banque mondiale, 2007 ; 2010 ; 2016). Les barrières aux opportunités de travail pour les entreprises ont un impact indirect sur leur demande de main-d'œuvre, soit en empêchant, soit en favorisant leurs décisions d'investissement et leur expansion. Du côté de l'offre, plusieurs obstacles aux opportunités de travail sont cités dans la littérature (Bourdet, Dabitaou et Dembélé, 2012 ; Chakravarty et al., 2017 ; Traoré et al., 2021) et par les informateurs clés. Ces facteurs sont principalement de nature technique, sociale, politique, institutionnelle et économique.

En raison des défis structurels et conjoncturels, et dans le but de répondre au problème pérenne du chômage des jeunes et des femmes au Mali, et d'éviter les problèmes potentiels², le gouvernement du Mali a, au cours des deux dernières décennies, mis en place plusieurs projets et actions en utilisant diverses politiques et institutions. Par exemple, en juillet 2009 et en mars 2015, le gouvernement du Mali a adopté la Politique nationale de la formation professionnelle et la Politique nationale de l'emploi, ainsi que son Plan d'action opérationnel (2015-2017). En ce qui concerne les actions spécifiques en faveur de la promotion des femmes et de l'égalité des sexes, le Mali a mis en place depuis 1993 une commission dédiée à la promotion de la femme, sous la direction d'un commissaire ayant rang de ministre. En 1997, le gouvernement malien a créé un Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF). La création de ce ministère témoigne de la volonté politique du Mali de mettre en œuvre les engagements pris lors de la conférence de Pékin et de donner la priorité à l'égalité des sexes. La mission de ce Ministère a été étendue à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique nationale de promotion de la femme et a été renforcée par la création en 1999 d'une Direction Nationale de la Promotion de la Femme. Depuis 1997, ce ministère a poursuivi la mise en œuvre du premier plan d'action pour la promotion de la femme. En 2002, il a réussi à formuler et à faciliter l'élaboration d'une politique nationale en matière de genre, qui a ensuite été adoptée par le conseil des ministres (en 2010).³

Au niveau institutionnel et organisationnel, plusieurs structures et institutions contribuent à la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi des Jeunes et de la Promotion des Femmes du Mali⁴. La mise en œuvre des programmes et des actions spécifiques dédiés à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes relevait respectivement de la Commission de la promotion de la femme en 1993 et du MPFEF en 1997. Les interventions spécifiques à l'emploi des jeunes ont été essentiellement mises en œuvre par l'APEJ, qui est un établissement public créé par la loi n° 031/AN-RM du 25 août 2003, modifiée par la loi n° 2014-068/AN-RM du 31 décembre 2014. L'APEJ est placée sous la tutelle du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Au niveau national, l'APEJ est représentée par une coordination régionale dans chacune des neuf (9) régions administratives du Mali et le District de Bamako. Elle a pour mission de mettre en œuvre le Programme National pour l'Emploi des Jeunes (PEJ) pour répondre à l'éternel problème des jeunes diplômés sans emploi au Mali. Elle a ainsi plaidé pour la création d'emplois pour les jeunes âgés de 15 à 40 ans en milieu rural et urbain, notamment en facilitant leur accès aux marchés du travail formel, et aux financements. Dans le cadre du PEJ, l'APEJ a mis en œuvre plusieurs projets et actions tels que le programme de stages qui était auparavant dénommé " Volontariat de l'APEJ ". Depuis 2004, ce programme a coûté 12 milliards de FCFA et a bénéficié à 11 cohortes de jeunes diplômés au Mali, fournissant un total de 43 162 stagiaires, dont 51% de femmes. Par ailleurs, l'APEJ a placé 1.1974 jeunes diplômés en stage dans des entreprises privées. Ces programmes ont permis à plus de 73% et 3% des 19 736 jeunes stagiaires des cohortes 7 à 10 d'obtenir respectivement un emploi ou un programme de formation complémentaire (ONEF, 2021).

Malgré ces efforts en matière de soutien à l'emploi des jeunes et de promotion de l'égalité des sexes, le chômage des jeunes et les inégalités au détriment des femmes restent un défi majeur au Mali, et notamment dans un contexte d'incertitude économique et de sécurité fragile. En effet, l'instabilité chronique des institutions politiques maliennes combinée à une situation économique fragile a créé un environnement économique qui n'était pas favorable au développement d'activités économiques légales ni à la création d'emplois. Ainsi, le Mali fait partie des treize (13) pays africains classés en situation de vulnérabilité d'intensité moyenne (Banque mondiale, 2021). Depuis janvier 2012, le pays connaît une situation inédite - une crise politique et sécuritaire qui a progressivement touché les régions du Nord (Gao, Tombouctou, et Kidal) et celles du Centre ou du Sud (Mopti, Ségou et Sikasso). Cette situation d'instabilité a été exacerbée par l'émergence de la pandémie de COVID-19 à partir de mars 2020 et les deux coups d'état militaires survenus le 18 août 2020 et le 24 mai 2021. Cette incertitude entraîne incontestablement une réduction des investissements locaux et étrangers au Mali, et freine ainsi le développement de toute activité légale liée à la création d'emplois. L'environnement sécuritaire, politique et économique d'un pays joue un rôle important en termes de décisions d'investissement comme les flux d'investissement vers un pays (Banque mondiale, 2018 ; Bellak et al., 2008 ; Brenton et Di Mauro, 1999 ; et Demakas et al., 2007). Par exemple, les flux d'investissement en provenance d'un pays sont déterminés et influencés par des facteurs tels que l'instabilité et la sécurité politiques, les environnements juridique et réglementaire, la taille du marché intérieur, la stabilité du marché intérieur, une ressource en main-d'œuvre

qualifiée, l'état des infrastructures, le taux d'imposition, le coût de la main-d'œuvre et des intrants, l'accès à la terre et à la propriété, et le financement provenant des marchés intérieurs (Banque mondiale, 2021). Tous ces facteurs peuvent agir indépendamment ou collectivement pour favoriser les investissements locaux ou étrangers, et par effet boomerang, avoir un impact sur la création d'emplois en faveur des femmes et des jeunes.

L'instabilité politique couplée à une insécurité croissante, en plus de créer un environnement économique incertain, ne laisse pas de place à court terme à une augmentation des investissements au Mali, ni à une amélioration des situations d'emploi, plus particulièrement vis-à-vis des jeunes et des femmes. Il est important de noter que la plupart des jeunes au Mali, notamment au Nord et au Centre, sont privés d'éducation depuis 2012. Cela pourrait conduire à un renforcement des inégalités en matière d'accès à l'emploi au détriment des jeunes et des femmes. Pour réduire ces inégalités et prévenir leurs éventuelles répercussions (migration massive et irrégulière des jeunes, recrutement de jeunes dans les groupes armés terroristes, etc.), la mise en œuvre d'interventions spécifiques susceptibles de promouvoir et de maintenir l'employabilité des jeunes et des femmes semble primordiale. Cette étude vise donc à fournir aux décideurs politiques des données convaincantes sur l'emploi des jeunes et des femmes, en examinant les secteurs et les branches d'activité économique qui présentent le plus grand potentiel de création d'emplois pour les jeunes et les femmes.

Le reste de l'étude est divisé en quatre sections. La première et la deuxième décrivent respectivement les objectifs et la méthodologie. La troisième section présente les résultats. La conclusion et les recommandations sont fournies dans la dernière section.

Objectifs

L'objectif principal de cette étude est d'examiner les secteurs économiques et les branches d'activité au Mali qui ont le plus grand potentiel de création d'emplois pour les jeunes et les femmes. Plus spécifiquement, l'étude :

- Identifier les secteurs économiques et les branches d'activité prometteurs en termes de création d'emplois pour les jeunes et les femmes au Mali ;
- Déterminer les conditions spécifiques nécessaires pour que les entreprises locales et étrangères du secteur privé investissent dans ces secteurs et branches d'activité au Mali ;
- Identifier les acteurs spécifiques requis pour créer les conditions qui amélioreraient ou réduiraient la sécurité des investissements au Mali ; et
- Explorer les moyens de faire progresser l'égalité d'accès et d'opportunités pour les jeunes et les femmes à ces nouvelles sources de travail et de revenus, en réduisant les inégalités de genre.

2. Méthodologie

Cette étude est réalisée selon une méthodologie basée sur deux approches - quantitative et qualitative.

Approche quantitative

L'approche quantitative est basée, d'abord sur une analyse descriptive de la tendance centrale et de la dispersion, puis sur une analyse graphique. Cette première partie vise à identifier les secteurs et branches d'activité économique qui tendent à employer les jeunes et les femmes et à établir un profil des chômeurs. Ensuite, des estimations économétriques d'une fonction de production Cobb-Douglas ont été réalisées afin de déterminer le potentiel de production et le potentiel d'emploi associés à chaque secteur d'activité économique. Cette approche microéconomique suppose que le potentiel d'emploi d'une branche d'activité donnée est conditionné par sa production actuelle, son efficacité technique et la productivité actuelle du travail dans la branche d'activité. Ainsi, sur la base de cette hypothèse, nous pourrions définir le potentiel d'emploi de chaque branche d'activité économique par la relation entre son volume potentiel de production (maximal) et la productivité du travail dans la branche d'activité. Nous utilisons cette méthode parce qu'elle est la mieux adaptée aux données dont nous disposons et qu'elle nous permet d'estimer le potentiel de production et d'en déduire le potentiel d'emploi ajusté à la productivité du travail.

Estimation du potentiel de production selon les branches d'activité

Le potentiel d'emploi d'un secteur d'activité donné est théoriquement défini comme la relation entre le volume de production potentiel (maximum) du secteur et la productivité du travail du secteur. Étant donné que notre objectif principal est de déterminer les branches d'activité économique qui ont le plus fort potentiel de création d'emplois, notre approche consiste en premier lieu à estimer le potentiel de production selon les branches d'activité économique. Pour ce faire, nous adoptons la spécification utilisée par Battese et al. (1992) et Wang et al. (2002) d'un modèle de frontière stochastique d'une frontière de production de type Cobb-Douglas. Le modèle empirique est présenté comme suit:

$$Y_t^i = f(x_t^i, \beta) + v_t^i - \mu(z_t^i, \delta) \quad (1)$$

Où Y_t^i est la valeur de la production évaluée en fonction des prix des facteurs de production, x_t^i concerne les facteurs de production qui comprennent le stock de capital (K_t^i) et le nombre d'emplois (L_t^i) dans chaque domaine d'activité (i) sur une période (t), z_t^i représente l'ensemble des facteurs explicatifs de l'inefficacité technique des branches d'activités économiques (i) sur une période (t). Il comprend des variables telles que le nombre de salariés masculins, le nombre de salariés féminins, le nombre total de salariés dans les zones urbaines, le nombre total de salariés dans les zones rurales, le nombre de salariés analphabètes, le nombre de salariés ayant un niveau d'éducation primaire, le nombre de salariés ayant un niveau d'éducation secondaire et supérieur. $f(x_t^i, \beta)$ est la fonction de production structurelle de Cobb-Douglas. v_t^i est le terme d'erreur type d'une moyenne de zéro et d'une variance (σ_v^2). $\mu(\cdot)$ est la fonction de l'inefficacité technique des variables exogènes z_t^i . Cette fonction peut être spécifiée par diverses formes fonctionnelles telles que les formes exponentielle, normale et semi-normale. Pour les besoins de cette étude, nous supposons l'utilisation d'une forme semi-normale β et δ sont les paramètres à estimer.

Le potentiel de production ou la production maximale ($Y_{\max,t}^i$) d'une branche d'activité économique donnée est estimée par l'utilisation de paramètres (β et δ) de l'équation (1) et en attribuant toute la main d'œuvre potentiellement disponible ($L_{\max,t}^i$) dans le secteur. La main-d'œuvre potentiellement disponible correspond à la somme des emplois actuels et des chômeurs et de la main-d'œuvre disponible pour l'emploi parmi les chômeurs. On peut dire que ces travailleurs sont en recherche active d'emploi ou sont potentiellement disponibles pour travailler dans l'activité.

Estimation du potentiel d'emploi par domaine d'activité

L'estimation du potentiel d'emploi est donnée dans la figure 1, qui représente le volume de production (y) de chaque branche d'activité économique (i) en tant que fonction de travail L^i .

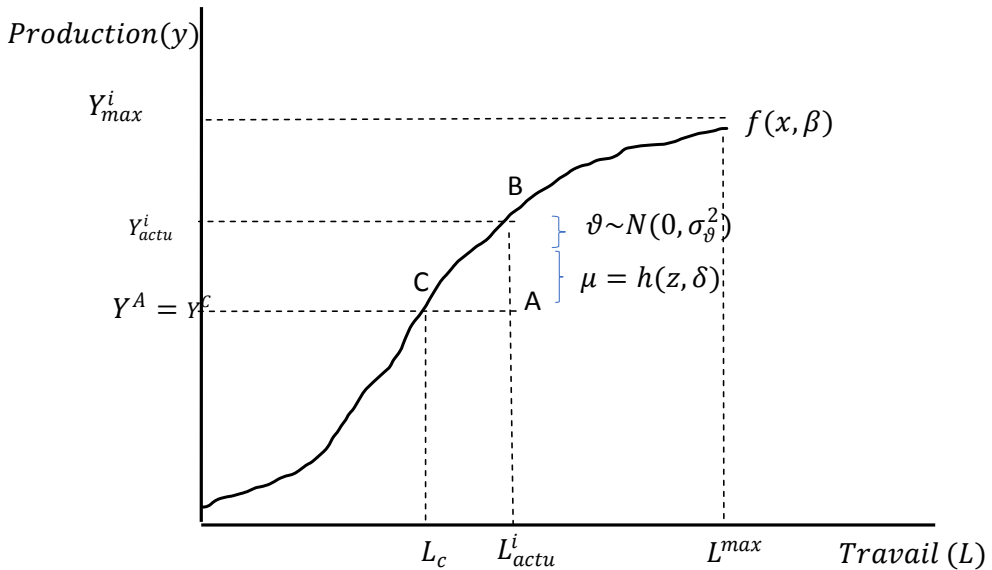
Le potentiel d'emploi que chaque branche d'activité est susceptible de créer dépend de son niveau de production actuel. (Y_{actu}^i), son efficacité technique actuelle et la productivité actuelle du travail dans la branche ($PM_{L,t}^i$). L'expression du potentiel d'emploi ajusté à la productivité du travail est donc fournie par l'équation suivante

$$L_{\text{pot},t}^i = \frac{Y_{\max,t}^i}{PM_{L,t}^i} - \frac{Y_{actu}^i}{PM_{L,t}^i} = \frac{Y_{\max,t}^i}{PM_{L,t}^i} - L_{actu}^i \quad (2)$$

Où $PM_{L,t}^i$ est la productivité du travail dans la branche d'activité (i) sur la période (t). Pour la présente étude, nous avons supposé le niveau de productivité de la période en cours. Cette hypothèse est relativement vraie puisque le niveau de productivité varie à court terme. L_{actu}^i est l'emploi effectif actuel dans la branche d'activité (i). Le fait qu'une branche d'activité économique (i) devrait être tenu pour

avoir un potentiel de création d'emplois est défini par $Y_{\max,t}^i - Y_{actu}^i > 0$, où Y_{actu}^i est la production actuelle dans cette branche d'activité économique (i).

Figure 1 : Relation entre le volume de production et le volume de travail



Lorsque le volume de production actuel de la branche d'activité économique de la zone est inférieur à son niveau potentiel estimé (maximum), le potentiel d'emploi est positif. Cela signifie que la zone d'activité a un potentiel de création d'emplois et qu'elle est probablement⁵ le cas pour les femmes et les jeunes. Toutefois, lorsque le volume actuel de production dans une branche d'activité est supérieur au niveau potentiel estimé, le potentiel de création d'emplois sera négatif à court terme pour ce domaine d'activité. Cela indique que le domaine d'activité est techniquement efficace. Néanmoins, à moyen et à long terme, le volume potentiel d'emploi dans chaque secteur d'activité sera simplement égal au nombre de personnes qui se sont qualifiées pour la retraite, facteur qui ne sera pas évalué dans le cadre de cette étude.

Emploi potentiels par branche d'activité

La répartition du potentiel d'emploi de chaque branche d'activité économique en fonction des caractéristiques du genre et de la classe d'âge est déterminée en appliquant le volume du potentiel d'emploi (L_{pot}^i) estimée par la moyenne en pourcentage de chaque caractéristique. Ces moyennes en pourcentage sont calculées en fonction de la base de données historiques sur l'emploi dans chaque branche d'activité économique sur une période couvrant 2013 à 2020. Les données utilisées sont issues de EMOP/INSTAT. Les calculs sont effectués à l'aide du logiciel Excel.

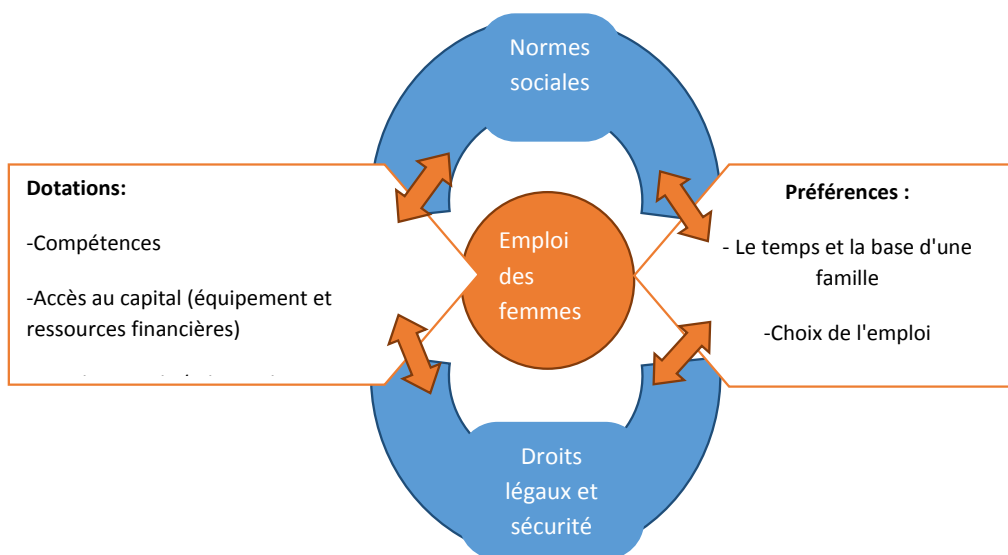
Approche qualitative

Cette sous-section présente d'abord le cadre à utiliser pour examiner les obstacles à l'emploi et les opportunités de travail pour les jeunes et les femmes au Mali. Ensuite, une méthode qualitative d'analyse des données est décrite.

Cadre analytique des déterminants de l'emploi des jeunes et des femmes au Mali

Le cadre de l'analyse des obstacles à l'emploi et aux opportunités de travail pour les jeunes et les femmes au Mali est dérivé d'un modèle proposé par Chakravarty et al. (2017) qui est illustré dans la figure 2. Aux fins de cette étude, les décisions d'employer les jeunes et les femmes sont limitées à leur dotation en ressources clés, telles que les compétences et le temps, et par les préférences concernant l'utilisation du temps, en ce qui concerne les emplois, et offrant un avenir prometteur. Ces dotations et préférences sont elles-mêmes façonnées par des facteurs contextuels, notamment les normes et les institutions sociales qui régissent les rôles des jeunes et des femmes au sein du ménage, de l'économie et de la société. L'interaction entre les dotations, les préférences et les facteurs contextuels est dynamique, dans le sens où les changements dans la distribution des dotations et des préférences peuvent avoir un effet d'entraînement sur les normes et les institutions, ce qui se traduit par un ensemble de ressources et de contraintes en constante évolution pour les jeunes et les femmes.

Figure 2 : Cadre analytique pour l'analyse des obstacles à l'emploi et aux opportunités de travail pour les jeunes et les femmes



Source : Construit à partir d'un cadre issu de Chakravarty et al. (2017)

Méthode qualitative d'analyse du contenu

La méthode de l'analyse de contenu est appliquée aux données issues de la littérature et des enquêtes qualitatives menées auprès de 9 informateurs clés. Les informations recueillies auprès des informateurs clés ont été transcrites littéralement et classées selon les domaines clés. Après la transcription, le contenu a été examiné, et des codes (attributs) exhaustifs et appropriés ont été créés pour comprendre les différentes idées proposées par les personnes interrogées concernant les obstacles à l'emploi et aux opportunités de travail pour les femmes et les jeunes au Mali.

Sources des données quantitatives et qualitatives

Cette étude utilise des données quantitatives et qualitatives. Les données quantitatives sont principalement issues des bases de données EMOP (2013-2020)⁶, des comptes nationaux (2012-2020) de la Banque Mondiale (Indicateurs de Développement Mondial, IDM) et de la base de données de l'Organisation Internationale du Travail (ILOSAT) (1990-2016). Ces données sont complétées par des données qualitatives issues d'entretiens réalisés auprès de 9 catégories d'informateurs clés, notamment les responsables des institutions impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi du Mali, les responsables des organisations de la société civile, les leaders religieux et communautaires, les organisations régionales, les responsables des associations de jeunes et de femmes, etc. Les données couvrent trois secteurs d'activité économique et 21 branches d'activité économique. La liste des branches d'activité économique est presque identique à celle d'une classification internationale type, donnée par industrie, pour toutes les branches d'activité économique (CITI, révision 4). La liste des branches d'activité économique figure à l'annexe 1. Pour chacune des 21 branches d'activité économique, des informations ont été collectées sur diverses variables telles que la valeur de la production et le volume des facteurs de production, la population, les emplois, les obstacles à l'emploi et les possibilités de travail pour les femmes et les jeunes, etc.

3. Résultats et discussion des résultats

Cette section présente les résultats de l'analyse quantitative et qualitative des données secondaires provenant de diverses sources et des données primaires recueillies lors d'entretiens individuels et de discussions de groupe. Elle présente d'abord les résultats pour les secteurs et branches d'activité économique en croissance, ainsi que ceux pour les secteurs et branches où les inégalités d'accès à l'emploi touchent plus ou moins les femmes et les jeunes. Ensuite, les obstacles à l'emploi des femmes et des jeunes dans les différents secteurs sont analysés. Enfin, on estime le potentiel d'emploi par secteur et branche et on analyse leur répartition par groupe d'âge et par sexe.

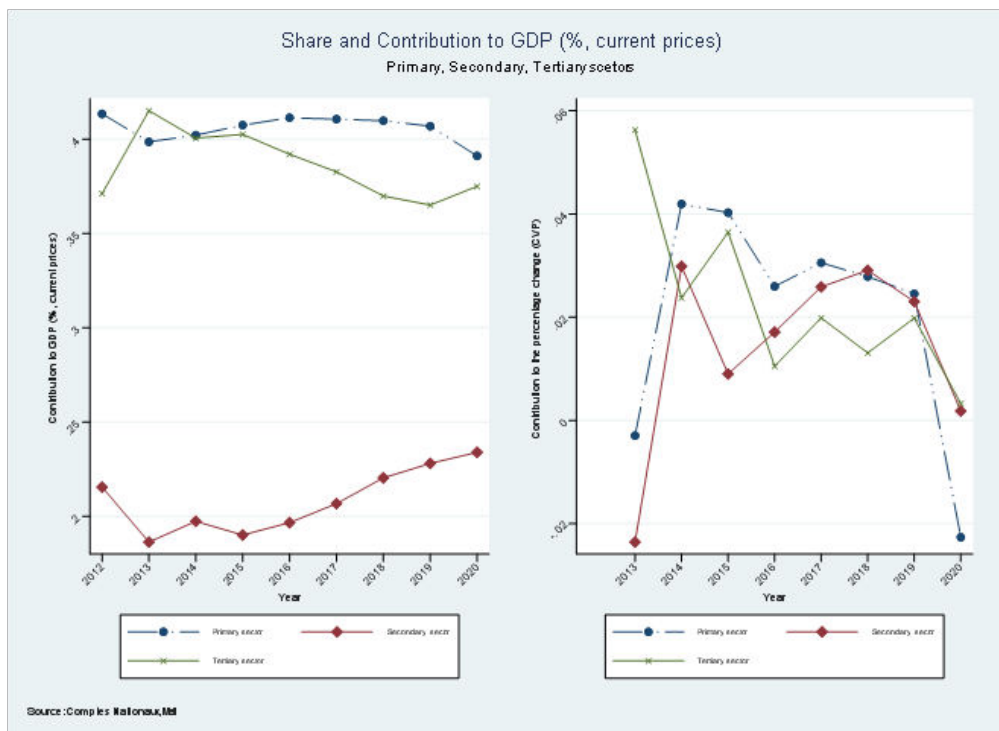
Secteurs de croissance de l'économie malienne

Cette sous-section vise à identifier les secteurs économiques qui ont le plus contribué à la formation professionnelle et à la croissance de l'économie malienne au cours de la dernière décennie. L'économie malienne a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 5,76% ($\pm 3,64$) sur la période 2012-2020 (Comptes nationaux, 2021). La figure 3 illustre les tendances de la part en pourcentage de la contribution des différents secteurs économiques à la variation en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) du Mali sur la période 2012 à 2020.

Le secteur primaire occupe une place importante dans l'économie malienne. En effet, le secteur représente, en moyenne, 40,67% ($\pm 0,72$) du PIB et a contribué pour 2,07% ($\pm 2,22$) à sa variation en pourcentage. Ce secteur est suivi par le secteur tertiaire, dont la part moyenne en pourcentage est de 38,60% ($\pm 1,73$). La contribution moyenne du secteur tertiaire à la variation des pourcentages du PIB est de 2,29% ($\pm 1,67$). Le secteur secondaire a eu une contribution relativement plus faible à la formation brute de capital du Mali, avec une part moyenne en pourcentage de 20,83% ($\pm 1,70$). Sa contribution moyenne à la croissance du PIB est de 1,40% ($\pm 1,81$).

En résumé, les résultats démontrent que ce sont les secteurs primaire et tertiaire qui ont contribué de manière relativement plus importante à la formation brute de capital du Mali et à la variation en pourcentage du PIB du Mali sur la période 2012-2020. Cependant, il est évident que c'est le secteur tertiaire qui a le plus contribué à la croissance du PIB sur cette période. Dans la section suivante, nous examinerons l'évolution de la part en pourcentage des différentes branches d'activité économique par rapport aux variations en pourcentage de leurs secteurs économiques respectifs.

Figure 3 : Évolution de la part en pourcentage de la contribution des différents secteurs au produit intérieur brut.



Croissance des branches d'activité économique par secteur

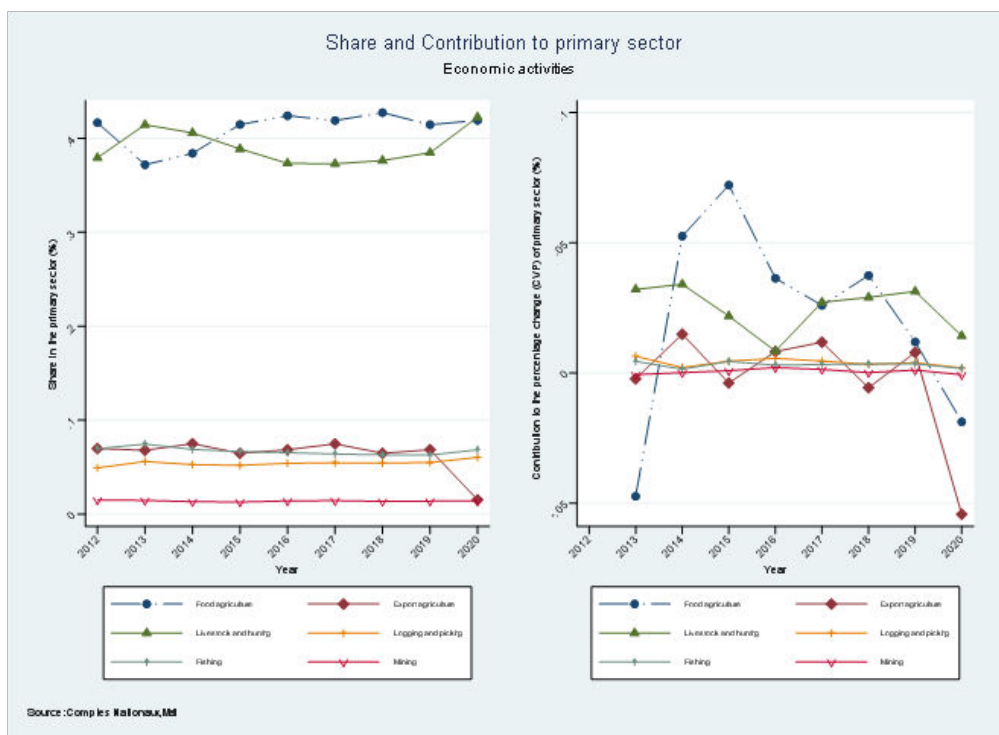
Dans la sous-section 4.1, il a été indiqué que ce sont les secteurs primaire et tertiaire qui ont eu une contribution relativement plus importante à la formation et à la croissance du PIB du Mali sur la période 2012-2020. Dans cette deuxième sous-section, nous allons identifier les branches d'activité qui ont le plus contribué à la formation et à la croissance de ces secteurs économiques.

Secteur primaire

Le secteur primaire est le secteur qui contribue le plus à la formation brute de capital du Mali sur la période 2012-2020. Ce secteur comprend les branches d'activités suivantes : l'agriculture de subsistance ; l'agriculture d'exportation ; le pastoralisme et la chasse ; la sylviculture et la cueillette des fruits ; la pêche et les activités minières. La figure 4 montre l'évolution de la part en pourcentage de la contribution de ces branches aux variations de la part en pourcentage du PIB du secteur primaire entre 2012 et 2020. Le secteur a enregistré un taux de croissance moyen de 5,10% ($\pm 5,50$) (Comptes nationaux, 2021). L'agriculture de subsistance, le pastoralisme et la chasse ont occupé une place importante dans les évolutions du secteur primaire. En effet,

entre 2012 et 2020, ces deux domaines d'activité ont représenté chacun une moyenne de plus de 39% du PIB du secteur primaire, soit 41,01 % ($\pm 1,89$) pour l'agriculture de subsistance et 39,10 % ($\pm 1,87$) pour le pastoralisme et la chasse. La contribution moyenne de ces deux branches d'activité à la croissance du PIB du secteur primaire ($5,10 \pm 5,50$) est respectivement de 2,13% ($\pm 3,87$) et de 2,48% ($\pm 0,90$). Toutes les autres branches d'activité ont également contribué positivement mais faiblement à la croissance du secteur primaire, à l'exception de la sylviculture et de la récolte des fruits. La contribution moyenne de cette dernière branche d'activité à la croissance du secteur primaire est de -0,29% ($\pm 2,21$). Ce sont certainement les deux domaines du secteur primaire qui contribuent le moins en raison des déforestations avancées et de l'expansion du désert, couplées à des sécheresses récurrentes, qui sont autant de phénomènes locaux attribués aux changements climatiques au Mali.

Figure 4 : Évolution de la part de contribution des branches d'activité du secteur primaire aux variations en pourcentage du PIB

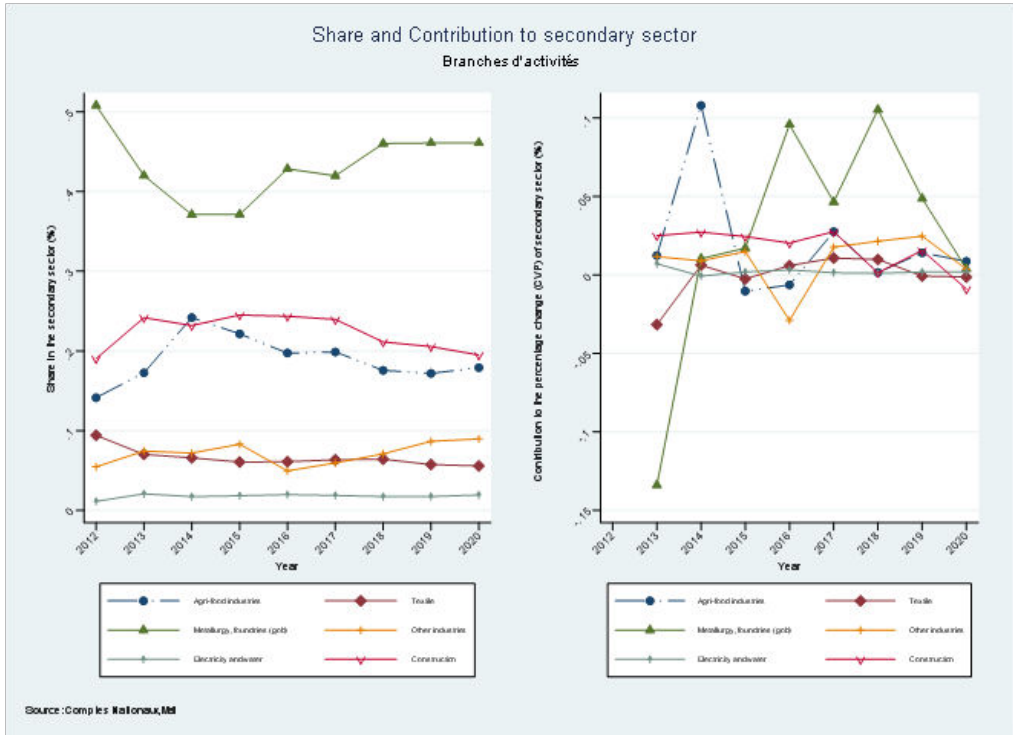


Secteur secondaire

Le secteur secondaire a relativement moins contribué à la formation et à la croissance du PIB du Mali. Ce secteur comprend les industries agroalimentaires ; les industries textiles ; la métallurgie, les fonderies (or) ; les autres industries ; l'électricité et l'eau ; et la construction. Le secteur secondaire a enregistré un taux de croissance annuel

moyen de 7,14% ($\pm 8,87$) sur la période 2012-2020. La figure 5 donne l'évolution de la part en pourcentage de la contribution de ces domaines d'activité aux variations du pourcentage de la valeur ajoutée sectorielle, en pourcentage sur la même période.

Figure 5 : Evolution de la part en pourcentage et de la contribution des branches d'activités à la variation en pourcentage du PIB dans le secteur secondaire

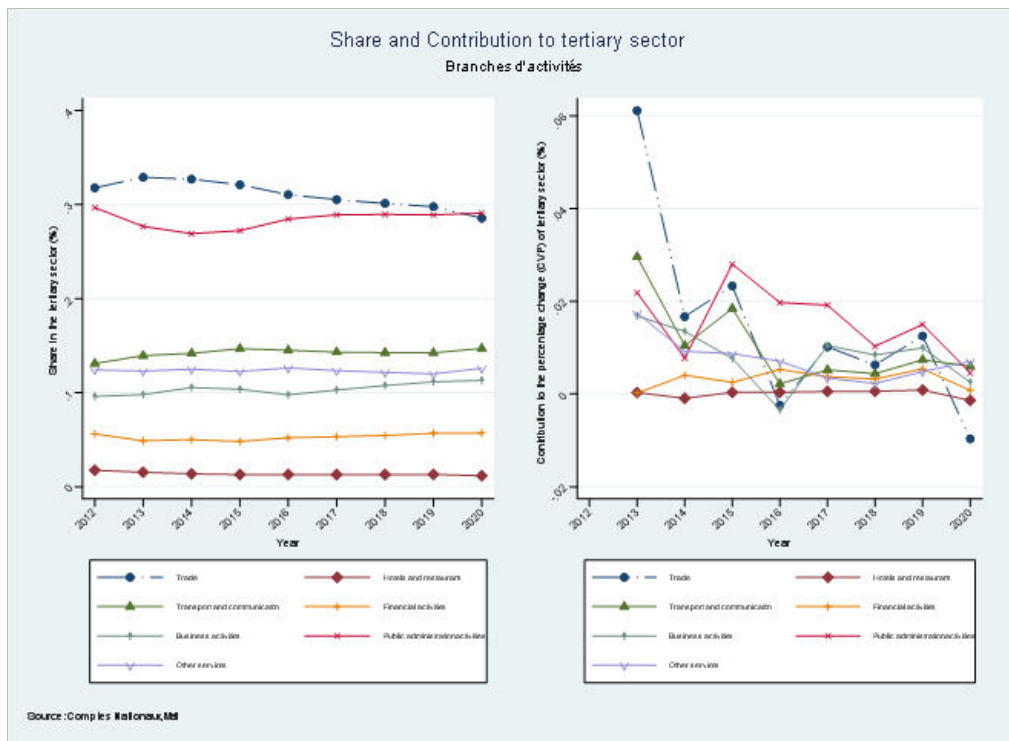


La métallurgie et les fonderies (or), la construction et les industries agroalimentaires ont joué un rôle important dans les évolutions du secteur secondaire. En effet, entre 2012 et 2020, la part moyenne de chacune des branches d'activité était de 43,35% ($\pm 4,47$) pour les métallurgies et fonderies (or), 22,27% ($\pm 2,21$) pour la construction et 18,89% ($\pm 2,8$) pour les industries agroalimentaires. Ces trois branches d'activité ont également fortement contribué à la croissance (7,14 $\pm 8,87$)⁷ du PIB du secteur secondaire, avec 2,42% ($\pm 7,41$), 1,66% ($\pm 1,34$) et 1,95% ($\pm 3,77$). Toutes les autres branches d'activité contribuent également positivement à la croissance du secteur, à l'exception de l'industrie textile dont la contribution moyenne est de -0,04% ($\pm 1,346$). Il est important de noter qu'au fil des années, l'industrie textile a connu des difficultés liées à la concurrence internationale provenant des importations d'Asie et des vêtements d'occasion importés d'Occident. L'une des deux plus grandes usines textiles connaît actuellement d'importantes interruptions de son activité en raison de la baisse des ventes de ses produits et de l'état de vétusté avancé de ses équipements et installations dont les coûts d'entretien et de réparation dépassent les coûts de production.

Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est le deuxième contributeur à la formation brute de capital et le plus important en termes de variation du pourcentage du PIB du Mali entre 2012 et 2020. Ce secteur comprend des domaines d'activité tels que le commerce, l'hôtellerie et la restauration, les transports et communications, les activités financières, le commerce et les services aux entreprises, les activités d'administration publique, les autres services et la production attribuée aux services bancaires. Le secteur tertiaire a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 5,92% ($\pm 4,46$) (Comptes nationaux, 2021). La figure 6 montre l'évolution de la part en pourcentage de la contribution de ces branches d'activité à la croissance du PIB par le secteur tertiaire. La part moyenne du commerce et celle des activités de l'administration publique ont représenté près de 60% du PIB du secteur tertiaire, avec respectivement 31,06% ($\pm 1,45$) et 28,43% ($\pm 0,94$). La contribution annuelle moyenne de ces deux branches d'activités à la croissance ($5,92 \pm 4,46$) du secteur tertiaire est respectivement de 1,47% ($\pm 2,14$) et de 1,58% ($\pm 0,79$).

Figure 6 : Evolution de la part en pourcentage et de la contribution des branches d'activités à la variation en pourcentage du PIB dans le secteur tertiaire



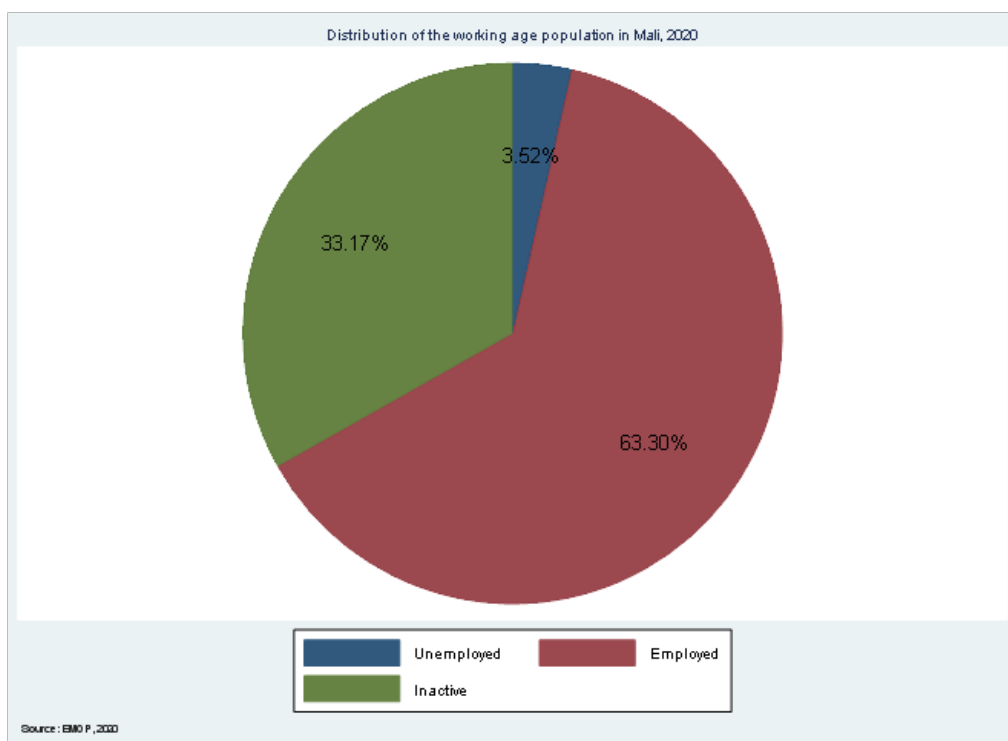
Les branches des transports et communications et celles des autres services occupent respectivement les troisièmes et quatrièmes positions, avec une part moyenne de 14,22% ($\pm 0,49$) pour les transports et de 12,36% ($\pm 0,20$) pour les communications. La contribution moyenne de ces branches d'activité au secteur tertiaire est de 1,04% ($\pm 0,92$) pour les transports et communications, et de 0,75% ($\pm 0,47$) pour les autres services.

Situation de l'emploi selon le genre et le domaine d'activité

Cette sous-section présente une analyse descriptive de la situation globale de l'emploi au Mali, tout en mettant en évidence les inégalités entre les sexes dans les différents secteurs de l'économie. Par la suite, l'analyse se concentrera sur les différentes branches d'activités économiques.

La figure 7 montre la répartition de la population malienne en âge de travailler (15 ans et plus), selon qu'elle est employée, au chômage ou en situation d'inactivité (population en dehors de la population active).

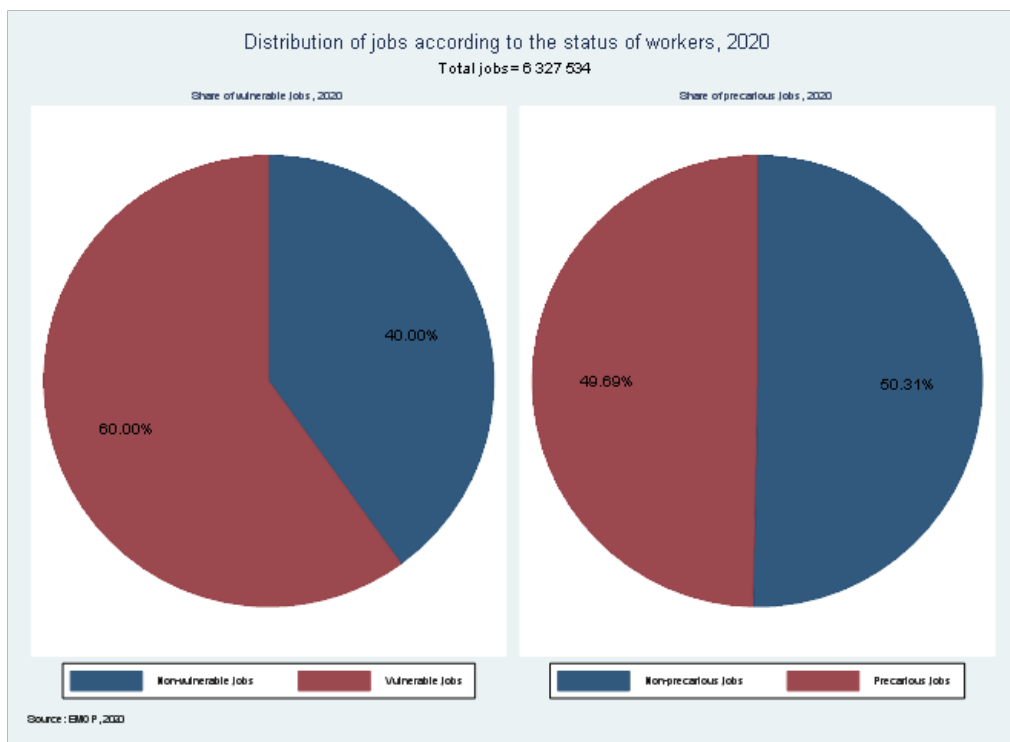
Figure 7 : Répartition de la population en âge de travailler au Mali, 2020



Cette figure présente les données de l'enquête modulaire permanente auprès des ménages (EMOP, 2020)⁸. Selon les données de l'EMOP (2020), la population en âge de travailler au Mali est proche de 10 millions de personnes, soit près de la moitié de la population totale du pays. La figure 7 indique que 63,30% de cette population était employée en 2020 contre 3,52% de chômeurs et 33,17% de personnes en situation de chômage (population non active).

Cependant, ce taux d'emploi élevé cache un emploi inadéquat, notamment pour les travailleurs⁹ et précaires¹⁰. Ces emplois inadéquats se trouvent principalement dans le secteur informel. La figure 8 montre la répartition des emplois en fonction du statut des travailleurs en 2020. Parmi les personnes employées (6 327 534), il est évident que 60,00 % étaient dans une situation vulnérable, tandis que la moitié d'entre elles (49,69 %) occupaient un emploi précaire.

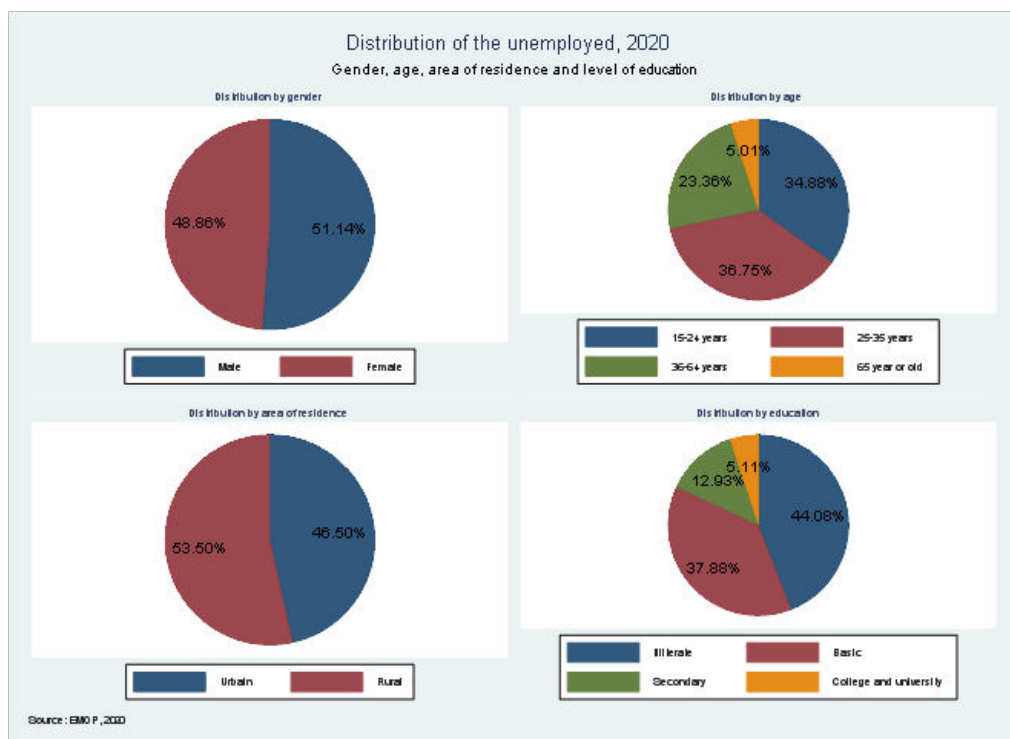
Figure 8 : Répartition des emplois selon le statut des travailleurs, 2020



La figure 9 présente la répartition de la population au chômage selon le sexe, l'âge, la zone de résidence et le niveau d'éducation. La figure montre que le phénomène du chômage a un impact plus important sur les femmes (51,14%), les jeunes âgés de 15 à 35 ans (71,63%), les personnes non instruites (44,08%) et les personnes qui résident dans les zones urbaines (53,50 %)¹¹. Au-delà du nombre élevé de leurs homologues dans la tranche des chômeurs, les jeunes et les femmes, et plus particulièrement ceux

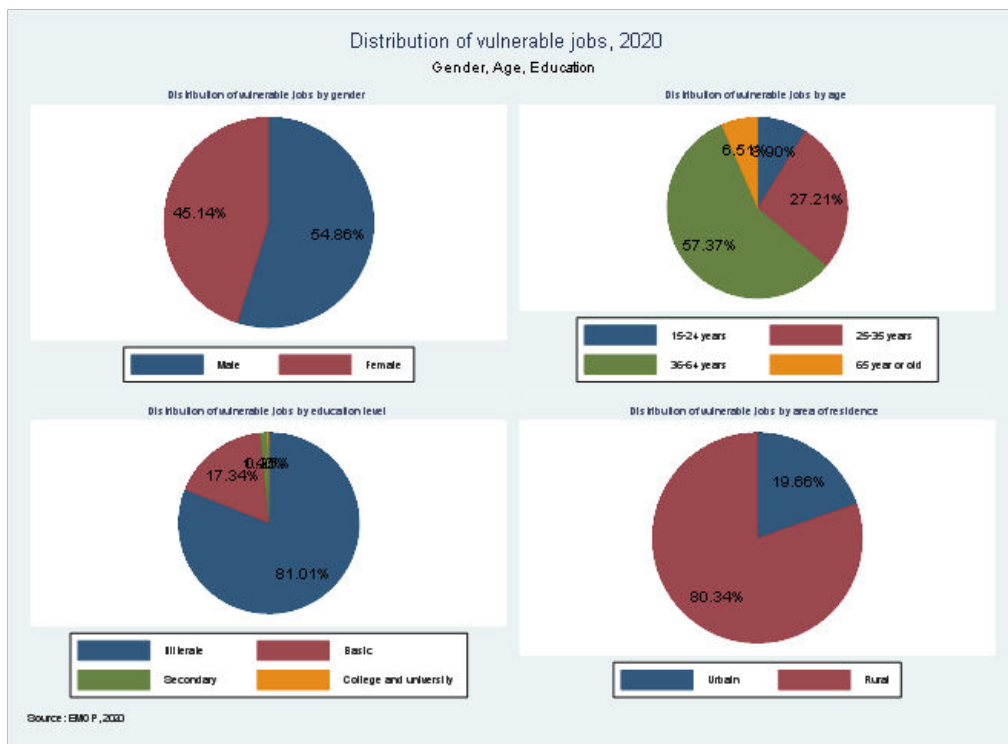
qui sont non instruits et vivent en milieu rural, comptent parmi ceux qui occupent le plus grand nombre d'emplois précaires et vulnérables. Ces résultats suggèrent que les politiques publiques maliennes en matière de lutte contre l'inégalité d'accès à l'emploi devraient se concentrer davantage sur les jeunes et les femmes, et plus particulièrement sur ceux qui sont non éduqués et vivent dans les zones urbaines et rurales.

Figure 9 : Répartition de la population en âge de travailler au Mali selon le sexe, l'âge, la zone de résidence et le niveau d'éducation.



Par ailleurs, les interventions publiques au Mali visant l'amélioration des conditions d'emploi des travailleurs devraient être davantage axées sur les femmes, en particulier celles qui sont analphabètes et qui vivent en milieu rural. En effet, la figure 10 montre que les emplois vulnérables au Mali sont majoritairement occupés par des femmes, des analphabètes et des personnes vivant en milieu rural.

Figure 10 : Répartition des emplois vulnérables en 2020



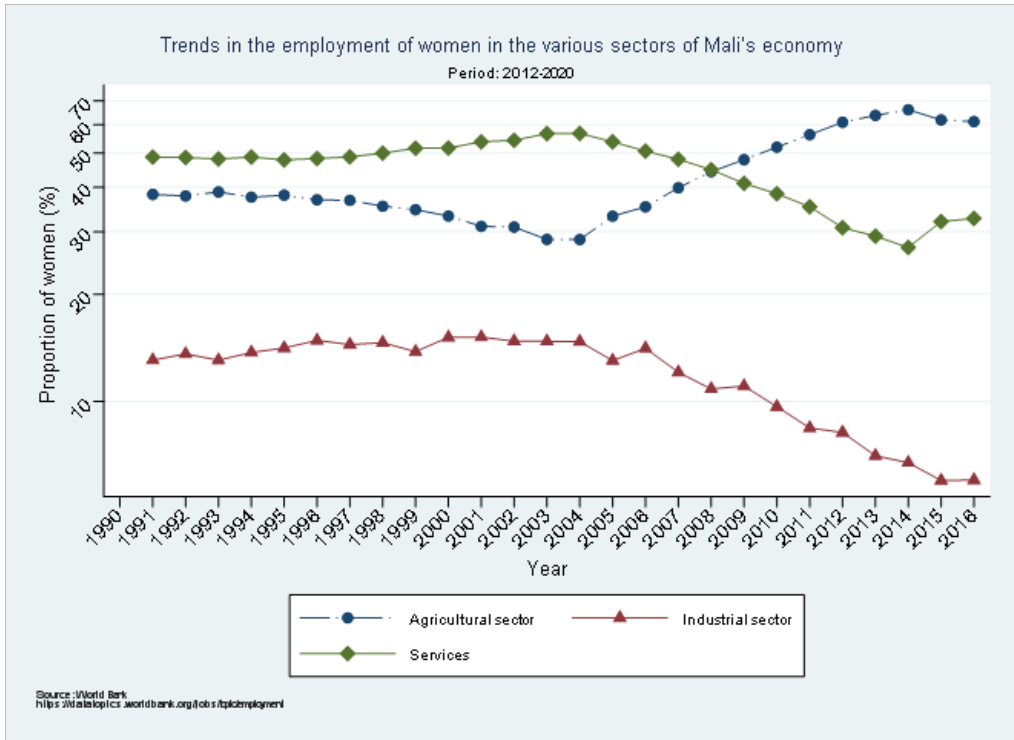
La figure 11 montre l'évolution de l'emploi des femmes dans différents secteurs de l'économie malienne sur la période 1990-2016. Ils utilisent les données de la Banque mondiale disponibles sur leur site Internet¹² sur la page " Data Bank/Jobs ".

Comme le montre la figure, sur la période 1990-2016, les femmes avaient un niveau de représentation relativement faible par rapport aux hommes dans tous les secteurs de l'économie. Cependant, il est évident qu'elles sont plus présentes dans les secteurs des services¹³ (tertiaire) et de l'agriculture¹⁴ (primaire) que dans le secteur industriel¹⁵ (secondaire). En effet, le taux annuel moyen de participation des femmes dans les secteurs des services et de l'agriculture s'élève à 45,28% ($\pm 8,91$) et 42,68% ($\pm 11,92$), contre 12,05% ($\pm 3,13$) dans le secteur industriel.

Ces résultats mettent donc en évidence la persistance des inégalités d'accès des femmes aux emplois dans tous les secteurs de l'économie malienne. Cependant, les inégalités sont plus importantes dans le secteur industriel que dans les autres secteurs, ce qui suggère donc que les politiques publiques qui visent la lutte contre les inégalités d'accès à l'emploi devraient être davantage axées sur les barrières liées à l'insertion des femmes dans le secteur industriel. Néanmoins, les inégalités au détriment des femmes sont prévalentes dans les autres secteurs. Par conséquent, des efforts doivent encore être entrepris dans tous les secteurs de l'économie malienne pour atteindre pleinement l'égalité d'accès à l'emploi pour les femmes. Au regard des résultats présentés dans les sections précédentes concernant le profil

des chômeurs, ces efforts pourraient se traduire par la formation professionnelle des femmes, l'éducation des filles et leur maintien à l'école au moins jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire, etc.

Figure 11 : Evolution de l'emploi des femmes dans les différents secteurs de l'économie malienne, 1990-2016

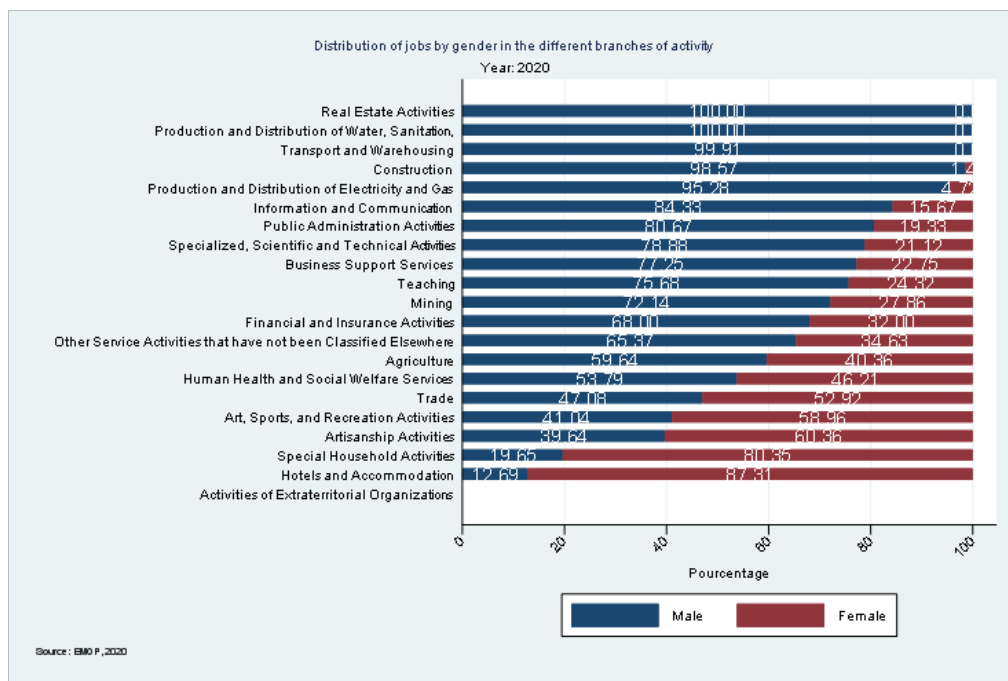


Branches d'activité et emploi des femmes

L'objectif de cette sous-section est d'examiner la proportion de femmes employées par branche d'activité afin de distinguer celles qui emploient beaucoup de femmes de celles qui en emploient moins. La figure 12 présente la répartition des employés selon le sexe dans les différentes branches d'activité économique à l'horizon 2020. Les inégalités au détriment des femmes en matière d'accès à l'emploi sont assez évidentes dans plusieurs branches d'activité économique. En effet, comme le montre la figure 11, les femmes sont absentes dans près de 5 des 21 branches d'activité. Il s'agit des branches de la production et de la distribution d'eau, de l'assainissement, du traitement et de la gestion des déchets ; des services immobiliers, du transport et de l'entreposage ; de la construction et des activités de production et de distribution d'électricité et de gaz. En 2020, les femmes représentaient entre 0% et 15% des salariés dans ces cinq branches d'activité. On peut donc en déduire que les inégalités d'accès à l'emploi des femmes sont beaucoup plus importantes dans ces branches d'activité.

Les femmes sont peu représentées dans les branches d'activité telles que l'information et la communication, l'administration publique, les activités spécialisées, scientifiques et techniques, les activités de soutien et administratives, l'enseignement et les activités minières. Les inégalités au détriment des femmes sont élevées dans les branches d'activité où la part des femmes dans l'emploi se situe entre 16% et 30%.

Figure 12 : Répartition des emplois selon le genre dans les différentes branches d'activité, 2020



Les femmes étaient peu représentées dans les branches d'activités financières et d'assurance, les autres activités de services non classées ailleurs et dans l'agriculture. La part des femmes qui travaillent dans ces branches d'activité se situe entre 32% et 46%. On peut dire que les inégalités au détriment des femmes sont relativement faibles dans ces branches d'activité, puisqu'elles sont déjà meilleures que dans les branches d'activité mentionnées ci-dessus.

Par ailleurs, il est certain que les inégalités d'accès à l'emploi sont quasi inexistantes dans les autres branches d'activités où les femmes sont fortement, voire très fortement représentées. Il s'agit du commerce, de l'artisanat, des sports et loisirs, des objets d'art, des activités particulières des ménages, des hôtels et restaurants, des activités liées à la santé humaine et des activités sociales. Les femmes représentent entre 46% et 100% des emplois dans ces branches d'activité. Malheureusement, il ne fait aucun doute que ces branches d'activité représentent principalement des emplois informels qui ne sont pas bien rémunérés et ne prévoient pas les avantages formels de la sécurité sociale.

Ces résultats montrent que les inégalités d'accès à l'emploi ont un impact élevé sur les femmes dans 14 des 21 branches d'activité économique au Mali. Ceci suggère que pour lutter efficacement contre les inégalités d'accès à l'emploi des femmes, les politiques publiques devraient davantage se concentrer sur les barrières liées à l'insertion des femmes dans ces branches d'activité. Néanmoins, un appui serait indispensable non seulement pour maintenir la forte présence des femmes dans les autres branches d'activité où elles sont fortement représentées, mais aussi pour augmenter leurs revenus et améliorer leur sécurité sociale. Les secteurs d'activité qui emploient le plus grand nombre de femmes semblent être ceux où l'emploi informel est prédominant, où les emplois sont mal rémunérés et où il n'existe pas de sécurité sociale.

Branches d'activité et emploi des jeunes

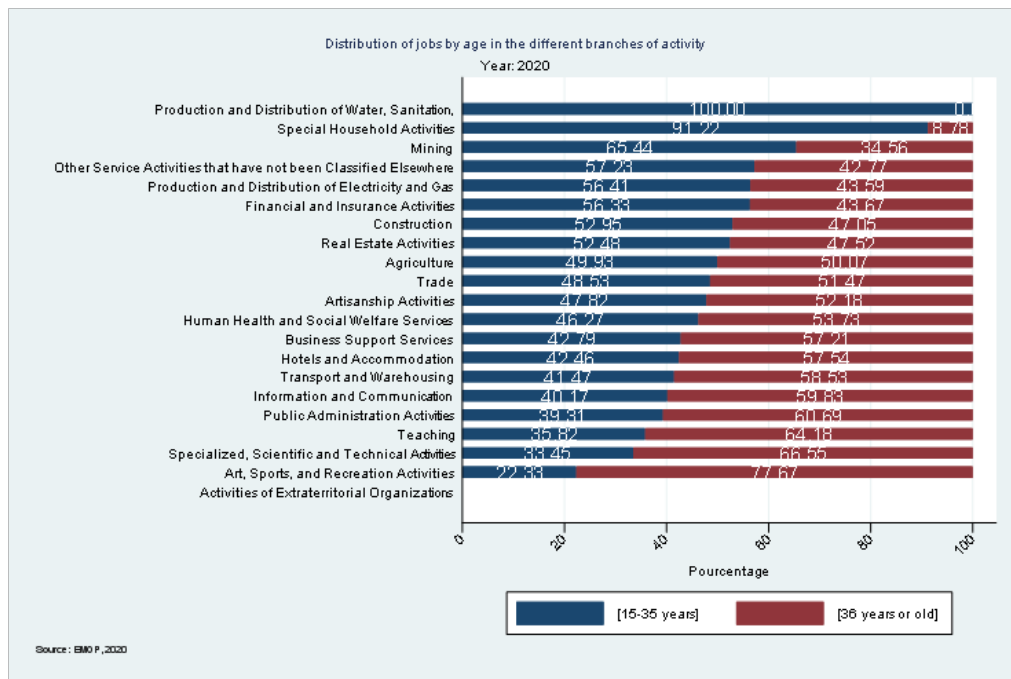
Cette sous-section vise à examiner la proportion de jeunes employés par branche d'activité afin de distinguer celles qui offrent plus d'emplois aux jeunes et celles qui en emploient moins. La figure 13 présente la répartition des emplois en fonction du groupe d'âge pour différentes branches d'activité. La figure montre que les inégalités d'accès à l'emploi ont un impact élevé sur les jeunes (âgés de 15 à 35 ans) dans 7 des 21 branches d'activité économique. Il s'agit notamment des activités des hôtels et restaurants, du transport et de l'entreposage, des services de soutien de bureau, de l'enseignement, des services spécialisés, scientifiques et techniques, de l'administration publique et des arts, sports et activités de loisirs. Le pourcentage de jeunes qui travaillent dans ces domaines d'activité se situe entre 16% et 45%. Les jeunes sont également faiblement représentés de manière similaire au sein des branches d'activité de l'information et de la communication ; de l'immobilier ; des activités de santé humaine et des actions sociales ; de la construction ; du commerce et de l'agriculture. La part des jeunes dans ces branches d'activité se situe entre 46% et 55%. On peut conclure que l'égalité est presque inexistante en ce qui concerne la représentation des jeunes dans ces branches d'activité.

Par ailleurs, les jeunes ne souffrent pas d'inégalités dans d'autres branches d'activité où ils sont fortement ou très bien représentés. Il s'agit des activités spécialisées des ménages, des activités minières, de la production et de la distribution d'électricité et de gaz, des autres activités de services non classifiées ailleurs, de l'artisanat, des activités financières et d'assurance et de la production et de la distribution d'eau, de l'assainissement, du traitement et de la gestion des déchets. En 2020, elles représentaient entre 56% et 100% des salariés de ces domaines d'activité.

En résumé, ces résultats indiquent que les inégalités d'accès à l'emploi touchent fortement les jeunes dans 7 des 21 branches d'activité économique, alors que dans les autres branches d'activité, les jeunes sont prédominants. Par conséquent, la lutte contre les inégalités d'accès des jeunes à l'emploi pourrait être efficace si les politiques publiques se concentrent davantage sur les obstacles liés à l'insertion des

jeunes dans les 7 branches d'activité économique où les jeunes sont peu représentés. Néanmoins, elles pourraient maintenir le soutien aux jeunes dans les autres branches d'activité où ils sont majoritaires.

Figure 13 : Répartition des emplois selon l'âge dans les différentes branches d'activité, 2020



Barrières aux opportunités de travail pour les femmes et les jeunes au Mali

L'analyse entreprise dans les sous-sections ci-dessus a permis d'identifier les secteurs et branches d'activité économique en croissance et les secteurs et branches d'activité où les inégalités d'accès à l'emploi ont plus ou moins impacté les femmes et les jeunes. Les résultats de ces analyses révèlent également que les femmes et les jeunes ne semblent pas rencontrer les mêmes difficultés ou ne bénéficient pas des mêmes opportunités selon les secteurs et les branches d'activité. Selon Chakravarty et al. (2017), les obstacles à l'emploi des femmes et des jeunes pourraient être dus à des facteurs liés à la fois à l'offre et à la demande de travail. Dans cette sous-section, nous examinerons les obstacles aux opportunités de travail que connaissent les fournisseurs de main-d'œuvre et les demandeurs d'emploi au Mali.

Du côté de la demande

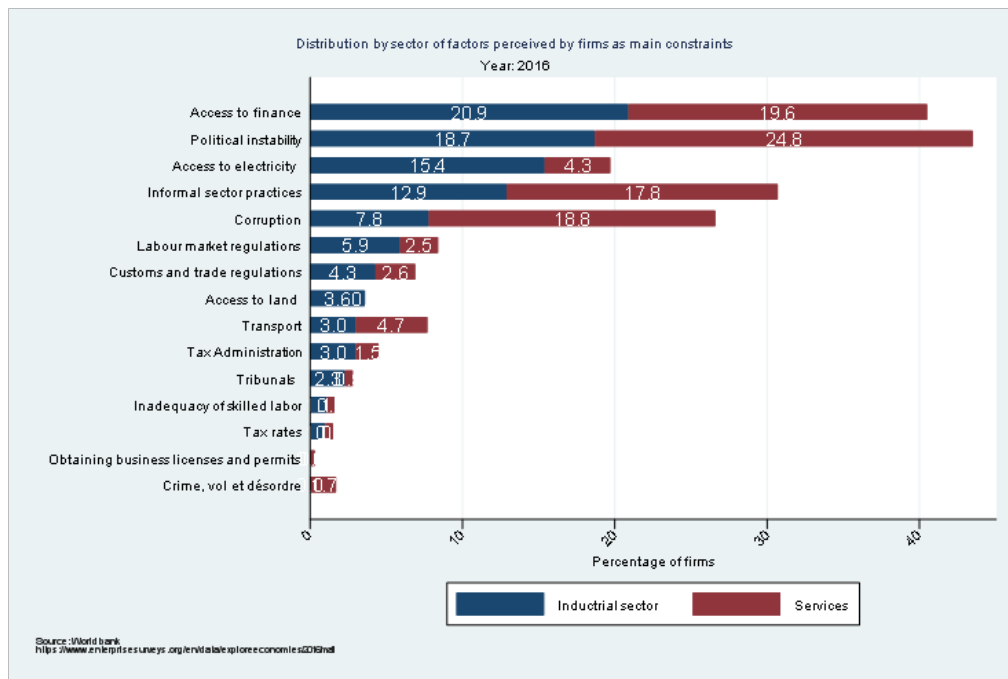
Dans cette sous-section, nous nous concentrons sur les contraintes rencontrées par les entreprises dans l'exercice de leurs activités au Mali, et sur les opportunités offertes par le gouvernement malien pour promouvoir l'emploi des jeunes et des femmes. Les obstacles aux opportunités d'emploi rencontrés par les entreprises pourraient avoir un impact indirect sur leur demande de travail dans l'économie. Par exemple, les obstacles aux opportunités d'emploi pour les entreprises pourraient empêcher ou encourager non seulement leurs décisions d'investissement, mais aussi leur expansion, et par un effet d'entraînement, le niveau de leur demande de main-d'œuvre.

Contraintes rencontrées par les entreprises dans la conduite de leurs affaires au Mali

Dans cette sous-section, nous accordons une attention particulière aux contraintes rencontrées par les entreprises qui font des affaires au Mali. Ces contraintes sont documentées dans les enquêtes nationales menées par la Banque Mondiale¹⁶ dans les entreprises de tous les secteurs de l'économie malienne, à l'exception du secteur agricole. Les données contiennent des informations sur les contraintes auxquelles sont confrontées les entreprises de toutes tailles (petites, moyennes et grandes) et couvrent toutes les branches d'activité du secteur industriel, de la construction à la vente et à la réparation de véhicules automobiles, en passant par le commerce de gros et de détail, l'hôtellerie et la restauration, l'entreposage, le transport et les technologies de l'information et de la communication.

La figure 14 présente la répartition¹⁷ par secteur des facteurs perçus par les entreprises comme étant leurs principales contraintes. Cette figure montre que l'accès au financement, l'instabilité politique, les pratiques du secteur informel et l'accès à l'électricité sont les facteurs cités par un nombre très important d'entreprises dans les secteurs de l'industrie et des services. Cependant, la proportion d'entreprises ayant cité ces facteurs comme étant leurs principaux obstacles n'est pas identique selon les secteurs. Par exemple, il est évident que près de 25% des entreprises du secteur des services trouvent que l'instabilité politique est une contrainte majeure, contre 19% dans le secteur industriel. De même, les pratiques de corruption dans le secteur informel sont perçues comme des contraintes majeures par 19% et 18% des entreprises du secteur des services, respectivement, contre 8% et 13% de celles du secteur industriel, respectivement. De même, l'accès à l'électricité est cité comme le principal obstacle par 15% des entreprises du secteur industriel contre seulement 4% des entreprises du secteur des services. L'accès au financement apparaît comme un obstacle majeur dans les deux secteurs dans une proportion presque identique, soit 21% des entreprises du secteur industriel et 20% de celles du secteur des services. D'autres facteurs apparaissent comme des obstacles par une faible proportion d'entreprises dans les deux secteurs de l'économie.

Figure 14 : Répartition des facteurs perçus par les entreprises comme étant les principales contraintes, selon le secteur, 2016.



Ces résultats suggèrent que les politiques publiques qui visent à promouvoir les investissements et la création d'emplois dans les différents secteurs de l'économie malienne devraient se concentrer sur divers instruments qui diffèrent selon le secteur. Par exemple, les mesures visant à promouvoir l'investissement et la création d'emplois dans le secteur des services pourraient se concentrer davantage sur la stabilité politique, la lutte contre la corruption et la concurrence déloyale des entreprises informelles. En revanche, elles pourraient promouvoir efficacement les opportunités d'investissement et la création d'emplois dans le secteur industriel en améliorant l'approvisionnement en électricité. Néanmoins, les politiques qui facilitent l'accès au financement pourraient s'avérer très utiles dans les deux secteurs économiques. Enfin, pour promouvoir l'emploi des femmes et des jeunes, et éliminer les inégalités, les interventions publiques pourraient se concentrer davantage sur les branches d'activité qui offrent moins de possibilités d'emploi à ces groupes de personnes. Le soutien pourrait toutefois être maintenu, s'il existe, dans les autres secteurs d'activité où les femmes et les jeunes sont suffisamment ou fortement représentés.

Obstacles structurels aux opportunités de travail pour les jeunes et les femmes

Le chômage des jeunes au Mali est un problème récurrent dû à plusieurs facteurs structurels. En effet, selon l'APEJ, le problème du chômage des jeunes au Mali

s'explique par : (i) des disparités entre la formation académique et les besoins du marché du travail ; (ii) un faible niveau d'expérience et de qualification professionnelle ; (iii) une disparité régionale en termes de sous-emploi ; (iv) des difficultés d'accès aux financements pour les jeunes ; et (v) une faible capacité d'absorption par la fonction publique et le secteur privé.

Opportunités pour la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes

Pour répondre à l'éternel problème du sous-emploi des jeunes et des femmes au Mali, le gouvernement a mis en place plusieurs projets au cours des deux dernières décennies à travers diverses politiques et institutions. Par exemple, en juillet 2009 et en mars 2015, le gouvernement du Mali a adopté la politique nationale de formation professionnelle¹⁸ et la politique nationale de l'emploi¹⁹ et a mis en place son plan d'action opérationnel (2015-2017). En ce qui concerne les actions spécifiques en faveur de la promotion des femmes et des inégalités entre les sexes, le Mali a mis en place en 1993 une commission qui se consacre depuis lors à la promotion des femmes, sous la direction d'un commissaire ayant rang de ministre. En 1997, le gouvernement du Mali a créé un ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille (MPFEF). La création de ce ministère témoigne de la volonté politique du Mali de mettre en œuvre les engagements pris lors de la Conférence de Pékin et de donner la priorité à l'égalité des sexes. La mission de ce Ministère a été élargie à la formulation et à la mise en œuvre d'une politique nationale de promotion de la femme, et a été renforcée par la création en 1999, de la Direction Nationale de la Promotion de la Femme. Depuis 1997, ce ministère a poursuivi la mise en œuvre du premier plan d'action pour la promotion de la femme (1996-2000). En 2002, il a réussi à formuler et à faire adopter une politique nationale en matière de genre, qui a ensuite été adoptée par le Conseil des ministres (en 2010)²⁰.

Les interventions spécifiques en faveur de l'emploi des jeunes ont été essentiellement mises en œuvre par l'APEJ, qui est un établissement public créé par la loi n° 03-031/AN-RM du 25 août 2003, modifiée par la loi n° 2014-068/AN-RM du 31 décembre 2014. L'APEJ est placée sous la tutelle du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle. Au niveau national, l'APEJ est représentée par une coordination régionale dans chacune des neuf régions administratives du Mali et dans le district de Bamako. Elle a pour mission de mettre en œuvre le Programme National pour l'Emploi des Jeunes (PEJ) pour répondre à l'éternel problème des jeunes diplômés sans emploi au Mali. Elle milite ainsi pour la création d'emplois pour les jeunes de 15 à 40 ans en milieu rural et urbain, notamment en facilitant leur accès aux marchés du travail formel, et aux financements. Dans le cadre du PEJ, l'APEJ a mis en œuvre plusieurs projets et actions tels que le programme de stages qui était auparavant dénommé "Volontariat de l'APEJ". Depuis 2004, ce programme a coûté 12 milliards de FCFA et a bénéficié à 11 cohortes de jeunes diplômés au Mali, fournissant un total de 43 162 stagiaires dont 51% de femmes. Par ailleurs, l'APEJ a placé 11 974 jeunes diplômés en stage dans des entreprises privées. Ces programmes ont permis

à plus de 73% et 3% des 19.736 jeunes stagiaires des cohortes 7 à 10, respectivement, d'obtenir soit un emploi, soit une formation complémentaire.

Du côté de l'offre

Cette sous-section présente les résultats de l'analyse des données des entretiens individuels et des discussions de groupe menées auprès des informateurs clés. L'analyse du contenu des données des entretiens nous permet de formuler cinq (5) catégories selon les réponses des personnes interrogées sur les obstacles aux opportunités de travail des femmes et des jeunes au Mali. Ces catégories comprennent les barrières techniques, sociales, politiques, institutionnelles et économiques ainsi que les opportunités liées à ces dernières. Il est important de noter que les données collectées ne permettent pas de faire ressortir les spécificités sectorielles en termes d'obstacles et d'opportunités à l'emploi des femmes et des jeunes.

Barrières sociales

Selon une majorité d'informateurs clés, les normes sociales (religieuses et culturelles) constituent un sérieux obstacle à l'emploi des femmes et des jeunes au Mali. En effet, les hommes et les femmes ont des rôles réglementés au sein du foyer. La société, selon nos normes et coutumes, préserve certaines activités pour les femmes telles que les travaux ménagers, la teinture, le petit commerce, etc., qui sont des emplois plus ou moins mal rémunérés ou qui sont faits gratuitement et qui sont également des emplois qui appartiennent pour la plupart au secteur informel. Le manque de réseaux et de relations sociales et le manque de confiance en soi sont également souvent cités par les personnes interrogées dans les deux catégories. Il est souvent dit qu'un coup de pouce sur le marché du travail vaut bien plus que tous les diplômes du monde. Enfin, le manque de temps et de mobilité est également l'une des principales contraintes à l'emploi des femmes car, souvent, les femmes qui reçoivent des offres d'emploi en dehors de leur ville ou village d'origine ont besoin de l'approbation de leur conjoint.

Barrières politiques et institutionnelles

Selon la plupart des personnes interrogées, l'insécurité qui prévaut depuis le coup d'État militaire survenu en mars 2012, combinée à l'instabilité politique et institutionnelle, a dans une large mesure aggravé la situation professionnelle déjà précaire des femmes et des jeunes. La perte de contrôle d'une grande partie du territoire national et la montée du banditisme et des vols à main armée ne laissent pas présager le développement des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, des transports, du tourisme et de l'hôtellerie, de l'éducation, du commerce intérieur et international. Par conséquent, très peu d'emplois ont été créés dans ces branches d'activité économique qui connaissent des difficultés de croissance.

Barrières économiques

Le manque d'accès aux équipements de production et le manque de ressources financières sont les obstacles les plus souvent cités par les informateurs sur le plan économique. Ces informateurs travaillent pour la plupart dans l'administration publique. Selon la majorité des personnes interrogées, le manque d'accès aux ressources productives a un impact plus important sur les jeunes et les femmes.

Opportunités d'emploi pour les femmes et les jeunes

La plupart des personnes interrogées ont indiqué qu'il existait plusieurs opportunités de travail pour les femmes et les jeunes au Mali. Par exemple, selon eux, les partenaires au développement du Mali sont prêts à investir dans les ressources humaines en accordant une attention particulière à l'éducation et à la formation des femmes et des jeunes. D'autres éléments sont cités comme facteurs pouvant faciliter l'insertion socioprofessionnelle des femmes et des jeunes. Il s'agit notamment du soutien à la création d'entreprises et à l'autonomisation des femmes et du développement de programmes spécifiques destinés aux femmes et aux jeunes. Par exemple, il existe des programmes de formation et d'insertion pour les femmes rurales, les veuves et les jeunes filles non scolarisées.

Cependant, plusieurs informateurs clés estiment qu'il est nécessaire de déployer davantage d'efforts pour faciliter l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes. Ils indiquent que l'information et la sensibilisation sur le lieu de travail concernant les obligations des chefs d'entreprise en matière de mise en place de politiques affirmatives qui libèrent les femmes de toutes les contraintes sociopolitiques et culturelles seraient sans doute très utiles. Par ailleurs, la déconcentration territoriale, qui donne un pouvoir croissant aux entités locales, est une source inépuisable en termes de possibilités d'emploi pour les groupes ciblés. Par exemple, les communes, les cercles et les régions peuvent recruter leur propre personnel pour assurer les services techniques décentralisés. A cela s'ajoute l'engagement et la lutte permanente des femmes et des jeunes pour l'affirmation de leur place méritée dans la société moderne, comme la promulgation de textes législatifs et réglementaires, des mesures incitatives en faveur des femmes et des jeunes comme la loi d'orientation agricole. On ne peut ignorer les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), à travers, par exemple, le développement du commerce électronique, le développement de logiciels et de plateformes, etc.

D'autres propositions et recommandations visant à faciliter l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes ont également été suggérées par les personnes interrogées. Il s'agit notamment de :

- L'intervention du gouvernement pour offrir des opportunités d'emploi aux jeunes;
- Le soutien du gouvernement à l'auto-emploi ;

- Le gouvernement pourrait formuler une politique d'emploi à long terme ;
- Une augmentation de l'intensification du financement pour les jeunes ;
- La formation à l'auto-emploi ;
- Le développement de programmes spécifiquement destinés aux jeunes ;
- Des campagnes de sensibilisation sur les obligations des employeurs ;
- Une amélioration de l'adéquation de la formation professionnelle, notamment dans les zones rurales, et la formulation de programmes spécifiques destinés aux groupes cibles ;
- Faciliter l'accès des jeunes au financement afin qu'ils puissent créer leur propre entreprise ;
- Sensibilisation des employeurs ;
- La nécessité d'un bon leadership qui soit droit, astucieux, patriotique, et capable de mettre en place des structures de bonne gouvernance ; et
- L'intensification de la formation professionnelle au détriment de l'enseignement universitaire.

Potentiel d'emploi selon les branches d'activité

Cette sous-section présente les résultats de l'estimation du potentiel d'emploi de chacune des branches d'activité économique, et est divisée selon le sexe et le groupe d'âge. Le potentiel d'emploi d'une branche d'activité donnée est estimé en fonction du niveau maximal de production qui pourrait être atteint compte tenu de la main-d'œuvre disponible et de la productivité du travail. Il est théoriquement défini comme le rapport entre le volume de production potentiel (maximum) de cette branche, et la productivité du travail moins le nombre réel d'emplois dans cette branche. L'objectif est de déterminer les branches d'activité qui ont le plus fort potentiel de création d'emplois. Nous commençons donc par énoncer les résultats de la production actuelle, et les résultats de la production potentielle et la productivité du travail, le total des emplois disponibles et le potentiel d'emploi par branche d'activité économique. Ensuite, le potentiel d'emploi est examiné en fonction du sexe et de la tranche d'âge.

Le nombre total d'emplois actuels, potentiels et maximums et la part en pourcentage des employés

Le tableau 1 présente les résultats du nombre total actuel d'emplois, le nombre potentiel et maximal d'emplois disponibles pour chaque branche d'activité économique, ainsi que la part moyenne des emplois pour chacune des branches d'activité. Le nombre maximal d'emplois disponibles dans chaque branche d'activité économique correspond à la somme des emplois réels de la branche et du potentiel d'emplois que ladite branche pourrait probablement avoir concernant le poids de sa part moyenne annuelle en pourcentage des emplois. Le tableau 1 montre qu'entre 2013 et 2020, l'agriculture est la branche d'activité qui emploie le plus grand nombre de travailleurs parmi la population malienne en âge de travailler, soit 10 millions de personnes. En effet, la branche des activités agricoles emploie 66% de cette population. Elle est suivie par les activités de commerce et l'industrie manufacturière, qui emploient respectivement 14% et 5% de la population en âge de travailler. La part moyenne en pourcentage des autres branches d'activité se situe entre 0% et 3%.

Tableau 1 : Répartition du nombre actuel d'emplois, du nombre potentiel d'emplois et du nombre maximal d'emplois et de la part moyenne en pourcentage des employés par branche d'activité économique

Période	Activité de la branche	Nombre actuel d'emplois (moyenne, 2013-2020)	Part en pourcentage (moyenne, 2013-2020)	Potentiel d'emploi (en fonction de la moyenne)	Nombre maximal d'emplois (emplois actuels + emplois potentiels)
2013-2020	Agriculture	3,894,769	0.66	2,421,122	5,388,943
2013-2020	Exploitation minière	74,209	0.01	46,131	130,139
2013-2020	Activités manufacturières	277,930	0.05	172,771	159,525
2013-2020	Production et distribution d'eau, d'assainissement, ...	5,091	0.00	3,165	46,870
2013-2020	Production et distribution d'électricité et de gaz	2,141	0.00	1,331	6,374
2013-2020	Construction	97,558	0.02	60,646	121,107
2013-2020	Commerce	834,341	0.14	518,655	2,132,307
2013-2020	Transport et entreposage	93,761	0.02	58,285	220,702
2013-2020	Hébergement et restauration	16,312	0.00	10,140	60,283
2013-2020	Information et communication	9,193	0.00	5,715	4,074
2013-2020	Activités financières et assurances	8,938	0.00	5,556	5,588
2013-2020	Activités immobilières	1,628	0.00	1,012	1,628

suite page suivante

Tableau 1 Continué

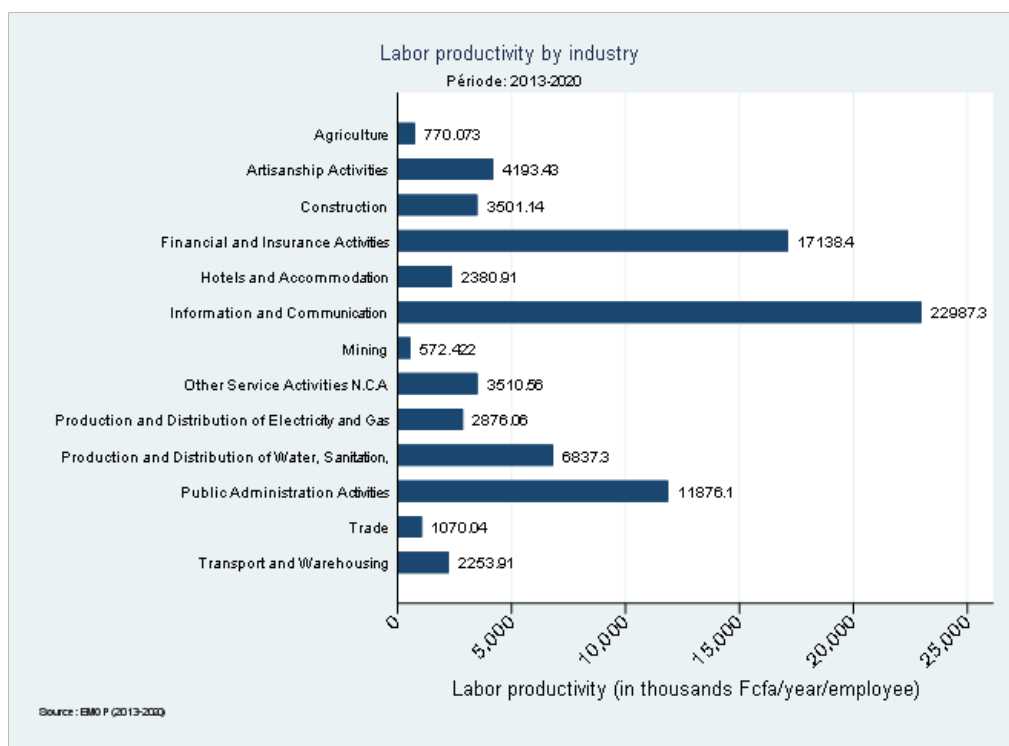
Période	Activité de la branche	Nombre actuel d'emplois (moyenne, 2013-2020)	Part en pourcentage (moyenne, 2013-2020)	Potentiel d'emploi (en fonction de la moyenne)	Nombre maximal d'emplois (emplois actuels + emplois potentiels)
2013-2020	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	60,444	0.01	37,574	60,444
2013-2020	Activités de soutien aux entreprises	33,170	0.01	20,619	33,170
2013-2020	Activités d'administration publique	69,433	0.01	43,162	27,031
2013-2020	Enseignement	99,640	0.02	61,940	99,640
2013-2020	Services de santé humaine et d'aide sociale	25,650	0.00	15,945	25,650
2013-2020	Activités artistiques, sportives et de loisirs	21,179	0.00	13,166	21,179
2013-2020	Autres activités de services qui n'ont pas été classifiées ailleurs	101,942	0.02	63,371	110,194
2013-2020	Activités spéciales des ménages	173,080	0.03	107,592	173,080
	Total	5,900,410	1.00	3,667,897	8,827,929

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'EMOP (2013-2020).

Il est important de noter que les trois branches d'activités sont également celles dans lesquelles les femmes et les jeunes sont faiblement ou fortement représentés. Par exemple, dans la branche d'activités agricoles, la proportion de femmes employées se situe entre 31% et 45% et celle des jeunes âgés de 15 à 35 ans est de 46%-55%. En ce qui concerne les activités commerciales, la part des femmes et des jeunes qui sont employés se situe entre 46% et 55%. En ce qui concerne les activités manufacturières, le pourcentage de femmes employées varie de 56% à 100% et celui des jeunes se situe entre 46% et 55%.

Productivité moyenne du travail

La figure 15 présente les résultats de la productivité du travail par branche d'activité économique. La productivité du travail dans une branche d'activité économique correspond à la relation entre la productivité annuelle moyenne et le nombre total d'emplois dans cette branche.

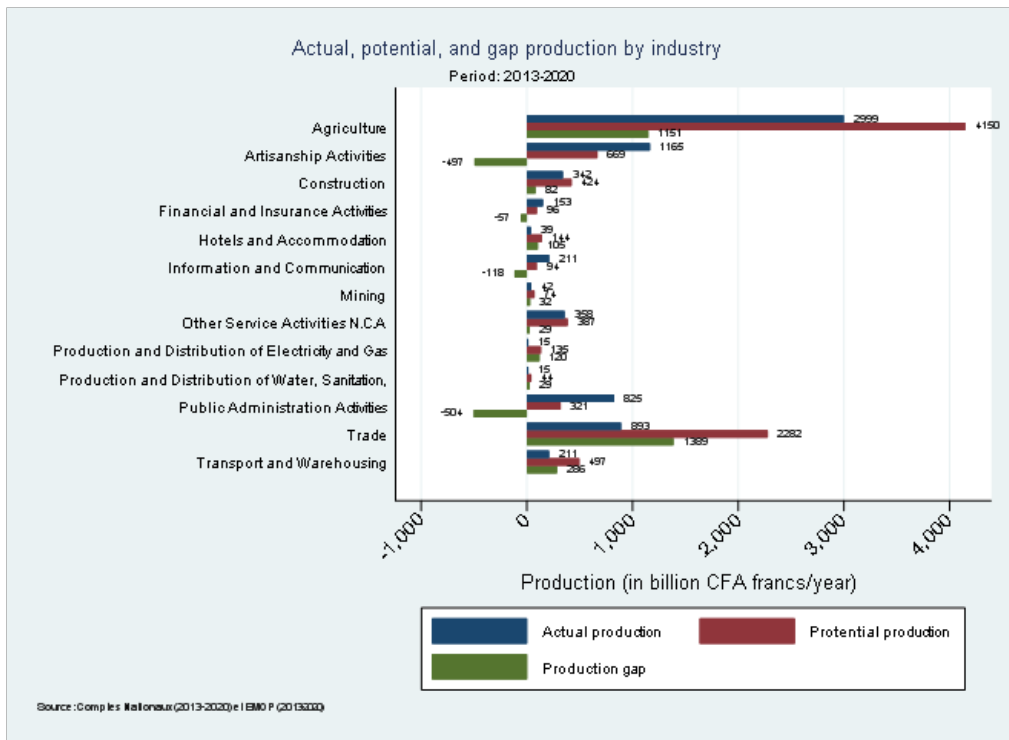
Figure 15 : Productivité du travail par branche d'activité économique

La figure 15 montre que la productivité moyenne du travail dans les différentes branches d'activité économique est assez hétérogène. En effet, elle est relativement plus élevée dans les branches d'activité de l'information et de la communication (22 987 300 FCFA), suivie des services financiers et d'assurance (17 138 400) et des activités de production, de distribution d'eau et d'assainissement (6 837 300). Cependant, la productivité moyenne du travail est relativement plus faible dans l'industrie minière (572 422), l'agriculture (770 073) et le commerce (1 070 040). Dans les autres branches d'activité, elle varie de 2.253.910 pour le transport et l'entreposage à 351.056 pour les autres activités de services non classifiées ailleurs.

Potentiel de production actuel, écart de production

La figure 16 présente les résultats de la production actuelle et potentielle et de l'écart de production par branche d'activité économique.

Figure 16 : Production actuelle, production potentielle et écart de production par branche d'activité économique



Ce chiffre montre que la production actuelle dépasse le potentiel de production dans 4 des 13 branches d'activités économiques examinées. Il s'agit des activités financières, de l'administration publique, de l'artisanat et des activités d'information et de communication. Ces résultats concordent avec ceux présentés précédemment, par lesquels nous établissons que la productivité du travail est relativement beaucoup plus élevée dans ces branches d'activité par rapport aux autres branches, ce qui implique que ces branches d'activité sont techniquement efficaces. Ces résultats pourraient s'expliquer par la forte présence de travailleurs qualifiés et expérimentés dans ces branches d'activité. La part des femmes et des jeunes est relativement plus faible, probablement en raison du niveau élevé d'éducation et d'expérience requis pour être embauché dans ces branches. A court terme, ces branches d'activité pourraient être moins orientées vers l'emploi de nouveaux travailleurs étant donné qu'elles ont atteint leur potentiel de production. Cependant, à moyen et long terme, le volume d'emploi dans ces branches d'activité dépendrait du nombre de personnes ayant atteint l'âge de la retraite.

Par ailleurs, dans les neuf (9) branches d'activité économique, il est évident que la production actuelle est inférieure au potentiel de production. Ces branches d'activité correspondent à celles où la part moyenne du travail est relativement faible. Elles sont techniquement inefficaces et pourraient être considérées comme ayant un potentiel

d'emploi. De plus, la part des femmes et des jeunes est relativement importante ou pourrait être considérée comme assez élevée selon les emplois actuels dans ces branches d'activité, probablement en raison des faibles niveaux de qualification et d'expérience requis pour les employés dans ces branches d'activité. Dans la sous-section qui suit, nous examinons la structure du potentiel d'emploi estimé à partir de la production maximale qui pourrait être atteinte par rapport à la main-d'œuvre disponible et à la productivité du travail dans les différentes branches d'activité économique.

Structure du potentiel d'emploi par branche d'activité économique

Le tableau 2 présente les résultats du potentiel d'emploi par branche d'activité économique, ainsi que la structure selon le sexe et le groupe d'âge. Les résultats montrent que le potentiel d'emploi dans les différentes branches d'activité économique diffère selon la branche. Il est relativement plus élevé dans la branche de l'activité agricole (51,04%), suivie du commerce (44,34%) et du transport et entreposage (4,34%).

Tableau 2 : Potentiel d'emploi par branche d'activité économique et sa structure selon le genre et le groupe d'âge

Branche d'activité	Hommes	Femmes	15-35 ans	36 ans et plus	Potentiel d'emploi
Agriculture	838,790.25	655,384.22	800,926.97	693,247.50	1,494,174.47
Exploitation minière	40,372.02	15,557.99	34,484.72	21,445.8	55,930.00
Activités manufacturières	-61,313.48	-57,092.06	-61,317.63	-57,087.92	-118,405.55
Production et distribution d'électricité et de gaz	39,643.51	2,136.13	27,295.97	14,483.67	41,779.64
Production et distribution d'eau, assainissement	3,934.43	297.89	2,153.43	2,078.89	4,232.32
Construction	23,181.96	367.00	12,316.39	11,232.57	23,548.96
Commerce	539,785.72	758,180.16	648,910.52	649,055.37	1,297,965.88
Transport et entreposage	125,543.38	1,397.77	59,843.19	6,097.97	126,941.15
Hébergement et restauration	9,099.65	34,870.54	23,539.69	20,430.49	43,970.18
Information et communication	-3,920.03	-1,199.00	-2,548.98	-2,570.05	-5,119.03
Activités financières et d'assurance	-2,159.14	-1,190.80	-1,759.41	-1,590.52	-3,349.93
Activités d'administration publique	-32,793.96	-9,607.65	-16,402.35	-25,999.25	-42,401.61
Autres activités de services qui n'ont pas été classifiées ailleurs	5,153.04	3,098.88	4,932.18	3,319.74	8,251.93
Total	1,525,317.35	1,402,201.06	1,532,374.69	1,395,143.73	2,927,518.41

Source : Estimations basées sur l'EMOP (2013-2020) et les comptes nationaux (2012-2020).

Cependant, le potentiel d'emploi est relativement faible pour les activités minières (1,91%), les hôtels et restaurants (1,50%) et la production d'électricité et de gaz (1,43%). Il varie entre 0,14% pour les activités de production et de distribution d'eau et d'assainissement et 0,80% pour les activités de construction. Par contre, le potentiel d'emploi estimé est négatif dans les branches de l'administration publique (0,11%), suivies des activités d'information et de communication (0,17%) et des activités financières et d'assurance (-1,45%).

Lorsque l'on examine la répartition du potentiel d'emploi des femmes selon les différentes branches d'activité économique, on constate que la majorité des emplois créés pour les femmes se situent dans les branches d'activité du commerce (54,07%) et de l'agriculture (46,74%). La part moyenne en pourcentage du potentiel d'emploi des femmes varie de 0,02% pour la production et la distribution de services d'eau et d'assainissement, à 2,49% pour les branches d'activité de l'hôtellerie et de la restauration. La part moyenne en pourcentage est négative pour les autres branches d'activité économique. Il s'agit des assurances et de la finance (-0,08%), de l'information et de la communication (-0,09%) et des autres activités de l'administration publique (0,69%).

L'examen de la répartition du potentiel d'emploi des jeunes selon les différentes branches d'activité économique montre que le potentiel se situe dans les branches d'activité agricole (52,27%) et commerciale (42,35%). Elles sont suivies par les transports et l'entreposage (3,91%), l'exploitation minière (2,25%), la production d'électricité et de gaz (1,78%), les hôtels et restaurants (1,54%), la construction (0,80%), les autres activités de service non classifiées ailleurs (0,31%), la production et la distribution d'eau et d'assainissement (0,14%). La part en pourcentage des emplois pour les jeunes est négative dans les autres branches d'activité économique, notamment les activités financières et d'assurance (-0,11%), l'information et la communication (-0,17%) et les activités d'administration publique (-1,07%).

4. Conclusion et recommandations

Conclusion

L'objectif de cette étude est d'examiner les secteurs et les branches d'activité économique au Mali qui ont le plus fort potentiel de création d'emplois pour les femmes et les jeunes.

Les résultats démontrent que ce sont les secteurs primaire et tertiaire qui ont contribué relativement plus à la formation et à la variation des pourcentages du PIB du Mali sur la période 2012-2020. Cependant, il est évident que c'est le secteur tertiaire qui a le plus contribué à la croissance du PIB sur cette période. Les secteurs tertiaire et primaire semblent avoir le plus grand potentiel de création d'emplois pour les femmes et les jeunes. La présence des femmes est plus importante dans ces deux secteurs que dans le secteur industriel. En ce qui concerne les branches d'activité, les résultats montrent que les femmes sont suffisamment, voire très bien représentées dans les activités commerciales, les arts, sports et loisirs, les activités artisanales, les activités domestiques spéciales, l'hébergement et la restauration et les activités sanitaires et sociales. Ces branches d'activité offrent donc des opportunités d'emploi aux femmes.

Le phénomène du chômage et la situation des emplois précaires et vulnérables touchent davantage les femmes, les jeunes âgés de 15 à 35 ans, les analphabètes et les personnes vivant dans les zones urbaines. Les inégalités en matière d'accès des femmes aux opportunités de travail sont présentes et persistantes dans tous les secteurs de l'économie malienne. Cependant, il est clair que ces inégalités sont plus importantes dans le secteur industriel, que dans les autres secteurs. Lorsque l'on prend en considération la branche d'activité économique, on observe que les inégalités d'accès aux opportunités de travail ont un impact élevé, voire très élevé sur les femmes dans 14 des 21 branches d'activité au Mali. Les inégalités ont un impact élevé, voire très élevé, sur les jeunes dans 7 des 21 branches d'activité économique, et cela touche davantage les jeunes femmes que les jeunes hommes.

L'examen des résultats sur le potentiel d'emploi montre que 9 des 13 branches d'activité ont un potentiel de création d'emplois pour les femmes et les jeunes âgés de 15 à 35 ans. Cependant, il est clair que le niveau du potentiel d'emploi dans les différentes branches d'activité varie selon les branches. Il est relativement plus élevé dans la branche d'activité agricole et celle du commerce. Il est par contre inexistant dans les branches d'activité de la finance et des assurances, de l'information et de la communication et de l'administration publique.

L'examen des obstacles révèle que les difficultés liées à la recherche d'un emploi pour les jeunes et les femmes peuvent provenir de facteurs liés à l'offre et à la demande de main-d'œuvre. Du côté de la demande, il est certain que le manque d'accès au financement, l'instabilité politique, les pratiques du secteur informel et l'accès à l'électricité sont les facteurs qui sont cités comme les principaux obstacles à l'investissement par un nombre important d'entreprises des secteurs de l'industrie et des services. Les barrières aux opportunités de travail pour les entreprises ont une incidence indirecte sur leur demande d'emploi dans l'économie, ce qui empêche ou favorise leurs décisions d'investissement ou d'expansion. En ce qui concerne les barrières aux opportunités de travail pour l'emploi des femmes et des jeunes telles qu'observées par les fournisseurs de main-d'œuvre et les acteurs concernés par la formulation et la mise en œuvre de la politique de l'emploi du Mali, ou la société civile, plusieurs obstacles et opportunités sont présentés. Les obstacles sont essentiellement ceux de nature technique, sociale, politique, institutionnelle et économique. Les opportunités sont telles que la disponibilité des partenaires à investir dans la formation des femmes et des jeunes pour faciliter leur insertion socioprofessionnelle. Il existe également des programmes de formation et de stages professionnels ainsi que la réinsertion des jeunes filles non scolarisées. D'autres moyens de soutien existent tels que l'aide à la création d'entreprise et le soutien à l'autonomisation des femmes ainsi que le développement de programmes spécifiques destinés aux femmes et aux jeunes.

Recommandations

Les résultats suggèrent que l'efficacité des politiques d'emploi pour les jeunes et les femmes au Mali pourrait bénéficier de l'introduction de programmes et d'instruments basés sur les spécificités des secteurs économiques/ branches d'activité, des régions, des types d'acteurs et de la nature des obstacles rencontrés. Une mise en œuvre de ces spécificités pourrait être entreprise en utilisant la stratégie élaborée à l'annexe 4. En ce qui concerne la contribution à apporter par le gouvernement du Mali et ses partenaires de développement, les résultats montrent que :

- La politique publique malienne de lutte contre les inégalités d'accès à l'emploi devrait être ciblée sur les jeunes et les femmes et plus particulièrement sur celles qui sont analphabètes et vivent en milieu urbain. Par exemple, cette intervention publique pourrait se traduire par la formation professionnelle des femmes et des jeunes, leur éducation et leur maintien à l'école, au moins jusqu'à ce qu'ils terminent leur niveau d'enseignement secondaire, etc.
- Des interventions politiques sont indispensables dans tous les secteurs de l'économie malienne pour atteindre pleinement l'égalité d'accès à l'emploi des femmes et des jeunes. Néanmoins, les politiques publiques qui visent à lutter contre les inégalités d'accès à l'emploi pourraient se concentrer davantage sur les obstacles liés à l'insertion des femmes dans le secteur industriel.

- Les mesures visant à promouvoir l'investissement et la création d'emplois dans le secteur des services pourraient se concentrer davantage sur la stabilité politique, la lutte contre la corruption et la pratique de la concurrence déloyale des entreprises informelles. En revanche, elles pourraient promouvoir efficacement les opportunités d'investissement et la création d'emplois dans le secteur industriel en améliorant l'approvisionnement en électricité. Néanmoins, les politiques qui facilitent l'accès au financement pourraient s'avérer très utiles dans les deux secteurs économiques.
- Les interventions en faveur de l'égalité d'accès des femmes et des jeunes aux opportunités de travail pourraient être efficaces lorsqu'elles sont ciblées sur la réduction ou la suppression des barrières liées à l'insertion des femmes et des jeunes dans au moins 14 des 21 branches d'activités économiques au Mali. Cependant, un appui pourrait être nécessaire non seulement pour maintenir une forte présence des femmes et des jeunes dans les autres branches d'activité où ils sont suffisamment représentés, mais aussi pour augmenter leurs revenus et améliorer leur sécurité sociale. En effet, les secteurs d'activité qui emploient le plus de femmes semblent malheureusement être ceux où prédominent les emplois informels, mal rémunérés et sans sécurité sociale.
- A court terme, les interventions en faveur de l'égalité d'accès des femmes et des jeunes aux opportunités de travail pourraient se concentrer sur la réduction ou la suppression des barrières liées à l'insertion des femmes et des jeunes dans 9 des 13 branches d'activité économique qui ont un potentiel de création d'emplois pour les femmes et les jeunes de 15 à 35 ans.
- À moyen ou long terme, les programmes de formation et les programmes de stages pourraient contribuer à l'insertion des femmes et des jeunes dans les secteurs d'activité les plus productifs. Il s'agit notamment des secteurs de la finance et des assurances, de l'information et de la communication, et de l'administration publique.

Remarques

1. L'EMOP, qui signifie Enquête Modulaire Permanente auprès des Ménages, est une enquête réalisée annuellement depuis avril 2011, en quatre phases, chaque phase comportant trois mois de collecte de données. Elle fournit des données sur la démographie, le logement, l'éducation, la santé, l'emploi, la sécurité alimentaire, les dépenses de consommation, etc.
2. Par exemple, la migration massive et irrégulière des jeunes, le recrutement des jeunes dans des organisations terroristes armées et/ou des groupes rebelles, etc.
3. Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille (MPFEF) (2009). La Politique Nationale Genre (PNG). Mali, Bamako.
4. En ce qui concerne l'emploi, les structures impliquées sont le Bureau national de l'emploi (DNE) ; le Bureau national de la formation professionnelle (DNFP) ; l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANFPE) ; les Fonds nationaux d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) ; le Fonds renouvelable pour l'emploi (FARE) ; l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes (APEJ) ; le Fonds national pour l'emploi des jeunes (FNEJ) ; l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) ; l'Institut national d'ingénierie et de formation professionnelle (INIFORP). Les instruments politiques et les programmes comprennent entre autres : L'incitation fiscale à l'emploi des jeunes, le Programme d'emploi des jeunes I et II (PEJ), la taxe sur la formation professionnelle et l'adoption du Plan d'action pour l'emploi de l'Union africaine. En ce qui concerne la mise en œuvre de programmes et d'actions spécifiques dédiés à la promotion de la femme et à l'égalité des sexes, la Commission de la promotion de la femme en 1993, et le Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille (MPFEF), en 1997, ont été créés.
5. Ces probabilités sont calculées à partir de la base de données historiques sur la structure de l'emploi de 2013 à 2020. Elles correspondent à la part moyenne en pourcentage de chacune des caractéristiques.
6. EMOP est une enquête permanente réalisée par l'Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT) avec l'appui de l'Agence Suédoise de Développement International (ASDI). Son objectif est de fournir des informations actualisées sur les indicateurs des conditions de vie de la population malienne. Elle a débuté en 2011 et la dernière série a eu lieu en 2020.

7. Les fluctuations annuelles de ces branches d'activité sont également aussi importantes que celles des deux premières branches d'activité du secteur tertiaire, ce qui signifie une faible durabilité dans le temps de leurs performances respectives.
8. EMOP est une enquête permanente réalisée par l'Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT) avec l'appui de l'Agence Suédoise de Développement International (ASDI). Son objectif est de fournir des informations actualisées sur les indicateurs des conditions de vie de la population malienne. Elle a débuté en 2011 et la dernière série a eu lieu en 2020.
9. Les emplois vulnérables sont occupés par les travailleurs indépendants et les travailleurs domestiques.
10. Les emplois précaires sont ceux occupés par des travailleurs occasionnels, saisonniers et temporaires.
11. Les statistiques présentées sont relatives au poids respectif de chaque catégorie de la population en âge de travailler au Mali. En effet, ces catégories socio-démographiques sont toutes également relativement importantes au sein de la population globale du Mali.
12. <https://databank.worldbank.org/source/jobs?savedlg=1&l=en,en>
13. Le secteur des services comprend le commerce de gros et de détail, les restaurants et les hôtels, les transports, l'entreposage et les communications, la finance, l'assurance, l'immobilier, le commerce et les services aux entreprises, ainsi que les services collectifs, sociaux et personnels conformes aux divisions 6-9 (CITI Rev 2), ou aux catégories G-Q (CITI Rev 3) ou aux catégories G-U (CITI Rev 4).
14. Le secteur agricole comprend les activités agricoles, la chasse, la sylviculture, la pêche, conformément à la division 1 (CITI Rev 2) ou aux catégories A-B (CITI Rev 3) ou à la catégorie A (CITI Rev 4).
15. Le secteur industriel comprend les mines et carrières, l'industrie manufacturière, la construction et les services publics (électricité, gaz et eau), conformément aux divisions 2-5 (CITI Rev 2) ou aux catégories C-F (CITI Rev 3) ou aux catégories B-F (CITI 4).
16. Les données de l'enquête donnant des informations sur les entreprises sont disponibles sur le site de la Banque mondiale : <https://www.entreprisesurveys.org/en/data/exploreconomies/2016/>. Elles fournissent des informations sur les obstacles rencontrés par 185 entreprises du secteur privé malien. Elles couvrent les entreprises des secteurs de l'industrie et des services.
17. Les données, y compris le nombre d'observations et l'écart-type, sont présentées à l'annexe 2.

18. Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. (MEFP) (2009). La Politique Nationale de Formation Professionnelle. Secrétariat Général du Mali, Bamako
19. Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle. (MEFP) (2014). La politique nationale de l'emploi, Secrétariat général Mali, Bamako.
20. Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF) (2009). La Politique Nationale Genre du Mali, Bamako.
21. Les probabilités sont calculées à partir de la présentation historique de l'emploi répertorié de 2013 à 2020. Elles correspondent à la part moyenne de chacune des branches d'activité économique.

Références

- Afrobarometer. 2017. Enquête Afrobarometer Round 7 au Mali. <https://afrobarometer.org/fr/publications> [Consulté le 18 février 2021].
- Battese, G.E. and Coelli, T.J. 1992. « Frontier production functions, technical efficiency and panel data: With application to paddy farmers in India ». *Journal of Productivity Analysis*, 3(1): 153–169.
- Bellak, C., M. Leibrecht and R. Stehrer. 2008. Policies to attract foreign direct investment: An industry-level analysis. Presentation at the OECD Global Forum on International Investment, Paris, France, March 2008.
- Bourdet, Yves, Assa Doumbia, and Inga Persson 2012. "Inégalités de genre, croissance et lutte contre la pauvreté au Mali."
- Brenton, Paul and Francesca Di Mauro. 1999. "The potential magnitude and impact of FDI flows to CEECs". *Journal of Economic Integration*, 14: 59–74.
- Chakravarty, S., Das, S. and Vaillant, J. 2017. "Gender and youth employment in Sub-Saharan Africa: A review of constraints and effective interventions". *World Bank Policy Research Working Paper*, (8245).
- Conférence Board du Canada - CBC. 2021. Croissance de la productivité du travail. <https://www.conferenceboard.ca/hcp/provincial-fr/economy-fr/labour-productivity-fr.aspx> [consulté le 16 février 2021].
- Demekas, D.G., H. Balász, E. Ribakova, and Y. Wu. 2007. "Foreign direct investment in European transition economies: The role of policies". *Journal of Comparative Economics*, 35(2): 369–86.
- Elder, S. and Kone, K. 2014. "Labour market transitions of young women and men in Sub-Saharan Africa". *International Labour Organization Work 4 Youth Publication Series No.9*.
- International Labour Organization. 2013. "Key indicators of the labour market, 8th Edition". *International Labour Office*. Retrieved from databank.worldbank.org.
- Institut Nationale de la Statistique - INSTAT. 2019. Rapport d'analyse d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages. 74 pages. <https://instat-mali.org/fr/publications/enquete-modulaire-et-permanente-aupres-des-menages-emop> [Consulté le 18 février 2021].
- Institut National de la Statistique – INSTAT. 2013-2020. Base de données de l'Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP).
- Institut National de la Statistique. INSTAT. 2020. Rapport mensuel de l'enquête sur l'impact de coronavirus sur les conditions de vie des ménages au Mali.
- Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille – MPFEF. 2009. The National Gender Policy Mali, Bamako.

- Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle – MEFP. 2014. The National Employment Policy General Secretariat Mali, Bamako.
- Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle – MEFP. 2009. The National Vocational Training Policy. General Secretariat Mali, Bamako.
- Observatoire national de l'emploi et de la formation – ONEF - 2021. Évaluation des 7^e, 8^e, 9^e et 10^e programmes de stage de formation professionnelle de l'agence pour la promotion de l'emploi des jeunes (APEJ).
- Organization Internationale de la Migration (OIM) (2021). Aperçu général du Mali. <https://www.iom.int/fr/countries/mali>. [Consulté le 18 février 2021].
- Traoré, O. Z. and Diarra, D. (2021). Policy responses to COVID-19 and socio-economic vulnerability of households in Mali. *INCLUDE Platform* Retrieved from <https://includeplatform.net/publications/policy-responses-to-covid-19-and-socio-economic-vulnerability-of-households-in-mali/>
- Traoré, F. 2005. Chômage et conditions d'emploi des jeunes au Mali. Centre d'études et de recherches sur le développement international Université d'Auvergne Unité politiques de l'emploi. Département de la stratégie en matière d'emploi. [Consulté le 18 février 2021].
- Wang, H. J. and Schmidt, P. 2002. "One-step and two-step estimation of the effects of exogenous variables on technical efficiency levels". *Journal of Productivity Analysis*, 18(2): 129-144.
- World Bank. 2021. Classification of Fragile and Conflict-Affected Situations. <https://www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/brief/harmonized-list-of-fragile-situations>. [Consulté le 18 février 2021]
- World Bank 2018. World Bank Group. 2018. Global Investment Competitiveness Report 2017/2018: Foreign Investor Perspectives and Policy Implications. Washington, DC: World Bank. © World Bank. Retrieved from <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/28493>.
- World Bank. 2016. Mali Enterprise Survey (ES) 2016, Ref. MLI_2016_ES_v01_M. Dataset downloaded from <https://www.enterprisesurveys.org/en/data/exploreeconomies/2016/mali>. [Consulté le 20 juillet 2021].
- World Bank (2010). Mali Enterprise Survey (ES). Dataset. Downloaded from <https://www.enterprisesurveys.org/>. [Consulté le 20 juillet 2021].
- World Bank (2007). Mali Enterprise Survey (ES). Dataset. Downloaded from <https://www.enterprisesurveys.org/>. [Consulté le 20 juillet 2021].
- World Bank. 2015. World Bank Databank Gender Statistics. Retrieved from <http://data.worldbank.org/data-catalog/gender-statistics>.

Annexes

Annexe 1 : Liste des secteurs et branches d'activité économique

Secteur	Branche d'activités économiques
Primaire	Agriculture
	Exploitation minière
Secondaire	Industrie manufacturière
	Production et distribution d'eau, d'assainissement,
	Production et distribution d'électricité et de gaz
	Construction
Tertiaire	Commerce
	Transport et entreposage
	Hôtellerie et hébergement
	Information et communication
	Activités financières et d'assurance
	Activités immobilières
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
	Services de soutien aux entreprises
	Activités d'administration publique
	Enseignement
	Services de santé humaine et d'action sociale
	Activités artistiques, sportives et de loisirs
	Autres activités de services qui n'ont pas été classifiées ailleurs
	Activités ménagères spéciales
Activités des organisations extraterritoriales	

Annexe 2 : Répartition par secteur des facteurs perçus par les entreprises comme étant leurs principaux obstacles (en %)

Année	Secteur	Statistiques	Accès au financement	Accès à la terre	Obtention d'une licence et d'un permis d'exploitation	Corruption	Tribunaux	Criminalité, vols et désordre	Règlements douaniers et commerciaux
2007	Industriel	Moyenne	21.3	5.3	1	3.2	0	0.3	0.5
2007	Industriel	Écart-type	2.7	1.6	0.7	1.2	0	0.3	0.6
2007	Industriel	Nombre d'entreprises	301	301	301	301	301	301	301
2007	Services	Moyenne	27.5	5.8	1.3	2.4	0	1.2	2.1
2007	Services	Écart-type	3.8	1.9	0.8	1.3	0	0.7	1
2007	Services	Nombre d'entreprises	189	189	189	189	189	189	189
2010	Industriel	Moyenne	55.1	2.8	0.4	0.4	0.7	0.7	2.7
2010	Industriel	Écart-type	6.1	1.3	0.4	0.4	0.5	0.6	1.1
2010	Industriel	Nombre d'entreprises	152	152	152	152	152	152	152
2010	Services	Moyenne	36.4	8.3	0.9	6.9	1.7	4	3.8
2010	Services	Écart-type	5.5	3.5	0.6	3	0.9	2.8	2.2
2010	Services	Nombre d'entreprises	184	184	184	184	184	184	184
2016	Industriel	Moyenne	20.9	3.6	0	7.8	2.3	0	4.3
2016	Industriel	Écart-type	5.2	2.7	0	3.4	1.6	0	2.1
2016	Industriel	Nombre d'entreprises	99	99	99	99	99	99	99
2016	Services	Moyenne	19.6	0	0.3	18.8	0.5	1.7	2.6
2016	Services	Écart-type	6.2	0	0.3	6.3	0.6	1.4	1.4
2016	Services	Nombre d'entreprises	86	86	86	86	86	86	86

suite page suivante

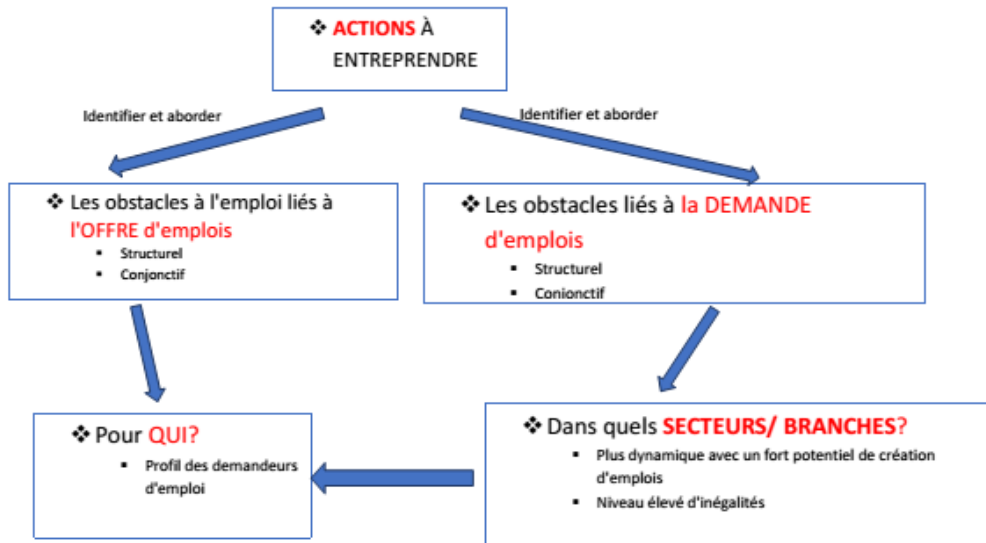
Annexe 2 Continué										
Année	Secteur	Statistiques	Accès à l'électricité	Manque de main-d'œuvre qualifiée	Règlements sur le marché du travail	Instabilité politique	Pratiques dans le secteur informel	Gestion des droits et impôts	Taux d'impôt	Transport
2007	Industriel	Moyenne	30.1	1.3	0	0	13.2	5.9	15.5	2.3
2007	Industriel	Écart-type	3	0.9	0	0	2.2	1.5	2.4	1
2007	Industriel	Nombre d'entreprises	301	301	301	301	301	301	301	301
2007	Services	Moyenne	26.9	0	0	0	6.8	7.8	14.3	3.9
2007	Services	Écart-type	4	0	0	0	2.2	2.3	3	1.6
2007	Services	Nombre d'entreprises	189	189	189	189	189	189	189	189
2010	Industriel	Moyenne	15	0.4	0.4	0.4	11.4	6.7	2.4	0.7
2010	Industriel	Écart-type	4.5	0.5	0.4	0.4	4.2	3.2	1.1	0.5
2010	Industriel	Nombre d'entreprises	152	152	152	152	152	152	152	152
2010	Services	Moyenne	3.3	0	1.3	2.4	15.1	10.6	4.2	1
2010	Services	Écart-type	1.1	0	0.8	2.1	4.4	3.6	2.2	0.7
2010	Services	Nombre d'entreprises	184	184	184	184	184	184	184	184
2016	Industriel	Moyenne	15.4	1.1	5.9	18.7	12.9	3	1	3
2016	Industriel	Écart-type	4.4	1.3	2.3	4.7	3.7	2.3	1.2	2.9
2016	Industriel	Nombre d'entreprises	99	99	99	99	99	99	99	99
2016	Services	Moyenne	4.3	0.5	2.5	24.8	17.8	1.5	0.5	4.7
2016	Services	Écart-type	3.4	0.6	1.5	7.2	10.2	1.3	0.5	2.4
2016	Services	Nombre d'entreprises	86	86	86	86	86	86	86	86

Source : Banque mondiale

Annexe 3 : Une estimation du modèle de frontière stochastique avec l'inefficacité dans les secteurs analysés à l'aide des variables de genre, de groupe d'âge, de niveau d'éducation et de zone de résidence.

Stoc. frontier normal/half-normal model		Number of obs = 59				
Log likelihood = -35.75013		Wald chi2(2) = 801.82				
		Prob > chi2 = 0.0000				
	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
lproductenmlard						
ltotal	.5492156	.032988	16.65	0.000	.4845603	.6138709
lcoutcapital	.0290447	.0027944	10.39	0.000	.0235678	.0345216
_cons	-1.458272	.4493341	-3.25	0.001	-2.338951	-.5775938
Insig2v						
lhomme	-3.193612	2.432047	-1.31	0.189	-7.960337	1.573112
lfemme	.3675239	.2783705	1.32	0.187	-.1780724	.9131201
lage1524ans	-2.722392	.9886664	-2.75	0.006	-4.660143	-.7846416
lage2535ans	1.735018	1.742031	1.00	0.319	-1.6793	5.149337
lage3664ans	-.3819129	1.953106	-0.20	0.845	-4.20993	3.446104
lage65ansetplus	.0576335	.3250036	0.18	0.859	-.579362	.6946289
lurbain	1.237273	1.671668	0.74	0.459	-2.039137	4.513682
lrural	.5742174	1.401811	0.41	0.682	-2.173282	3.321717
laucunniveau	.0101771	1.40323	0.01	0.994	-2.740102	2.760456
lfondamental	1.907196	2.185527	0.87	0.383	-2.376359	6.190751
lsecondaire	-.7739373	.6840662	-1.13	0.258	-2.114682	.5668079
lsuperieur	-.1525376	.3663155	-0.42	0.677	-.8705027	.5654275
_cons	11.78826	7.121928	1.66	0.098	-2.17046	25.74699
Insig2u						
_cons	-22.33441	3444.104	-0.01	0.995	-6772.654	6727.985
sigma_u	.0000141	.0243327			0	.

Annexe 4 : Stratégies d'intervention pour relever les défis de l'emploi des jeunes et des femmes au Mali



Module 0 Continué

Q006	Religion 1= religion traditionnelle ou animiste 2= chrétienne 3= Musulman 4= autre religion		Q013	Enquêteur	
Q007	Statut d'emploi 1= employé 2= chômeur 3= inactif				

Module 1. Identification des obstacles et des opportunités dans l'emploi des femmes et des jeunes au Mali

Q101. Selon vous, existe-t-il des obstacles à l'emploi des FEMMES et/ou des JEUNES au Mali ? Et quels sont les secteurs d'activités dans lesquels les FEMMES et/ou les JEUNES auraient le plus de difficultés à trouver un emploi ?

R104 : _____

Q102. Pourriez-vous expliquer pourquoi [par exemple, le manque d'éducation, d'expérience ou de compétences, le manque de temps, les charges/responsabilités familiales, la mobilité limitée, le manque de réseaux ou de relations sociales, le manque d'accès aux équipements de production et aux ressources financières, les faibles salaires, les normes sociales (religieuses et culturelles) et les normes institutionnelles/ légales, l'instabilité politique, l'insécurité, etc.] Les FEMMES n'ont pas autant accès à l'emploi que les hommes au Mali ?

R102 : _____

Q103. De quelle manière, selon vous, est-il possible d'éliminer ces obstacles à l'emploi des FEMMES au Mali ?

R103 : _____

Q104. Pourriez-vous expliquer pourquoi [Par exemple, le manque d'éducation, d'expérience et de compétences, le manque de temps, les charges/responsabilités familiales, la mobilité limitée, le manque de réseaux ou de relations sociales, le manque d'accès aux équipements de production et aux ressources financières, les faibles taux de rémunération, les normes sociales (religieuses et culturelles) et les normes institutionnelles/légales, l'instabilité politique, l'insécurité, etc.] les JEUNES n'ont pas autant accès à l'emploi que les adultes au Mali.?

R104 : _____

Q105. De quelle manière, selon vous, est-il possible d'éliminer ces obstacles à l'emploi des JEUNES au Mali ?

R105 : _____

Q106. Comment décririez-vous la situation de l'emploi des FEMMES et des JEUNES au Mali dans les 3 années à venir ? Veuillez expliquer si les secteurs d'activités pourraient jouer un rôle spécifique.

R106 : _____

Q107. Pouvez-vous indiquer les principales raisons qui justifient votre réponse en ce qui concerne les perspectives d'emploi pour les FEMMES et les JEUNES au Mali au cours des 3 prochaines années ?

R107 : _____

Q108. Selon vous, existe-t-il des mesures en place au Mali pour faciliter l'emploi des FEMMES et des JEUNES ? Si oui, quelles sont ces mesures ?

R108 : _____



Mission

Renforcer les capacités des chercheurs locaux pour qu'ils soient en mesure de mener des recherches indépendantes et rigoureuses sur les problèmes auxquels est confrontée la gestion des économies d'Afrique subsaharienne. Cette mission repose sur deux prémisses fondamentales.

Le développement est plus susceptible de se produire quand il y a une gestion saine et soutenue de l'économie.

Une telle gestion est plus susceptible de se réaliser lorsqu'il existe une équipe active d'économistes experts basés sur place pour mener des recherches pertinentes pour les politiques.

www.aercafrica.org/fr

Pour en savoir plus :



www.facebook.com/aercafrica



www.instagram.com/aercafrica_official/



twitter.com/aercafrica



www.linkedin.com/school/aercafrica/

Contactez-nous :

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique
African Economic Research Consortium

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique

Middle East Bank Towers,

3rd Floor, Jakaya Kikwete Road

Nairobi 00200, Kenya

Tel: +254 (0) 20 273 4150

communications@aercafrica.org